

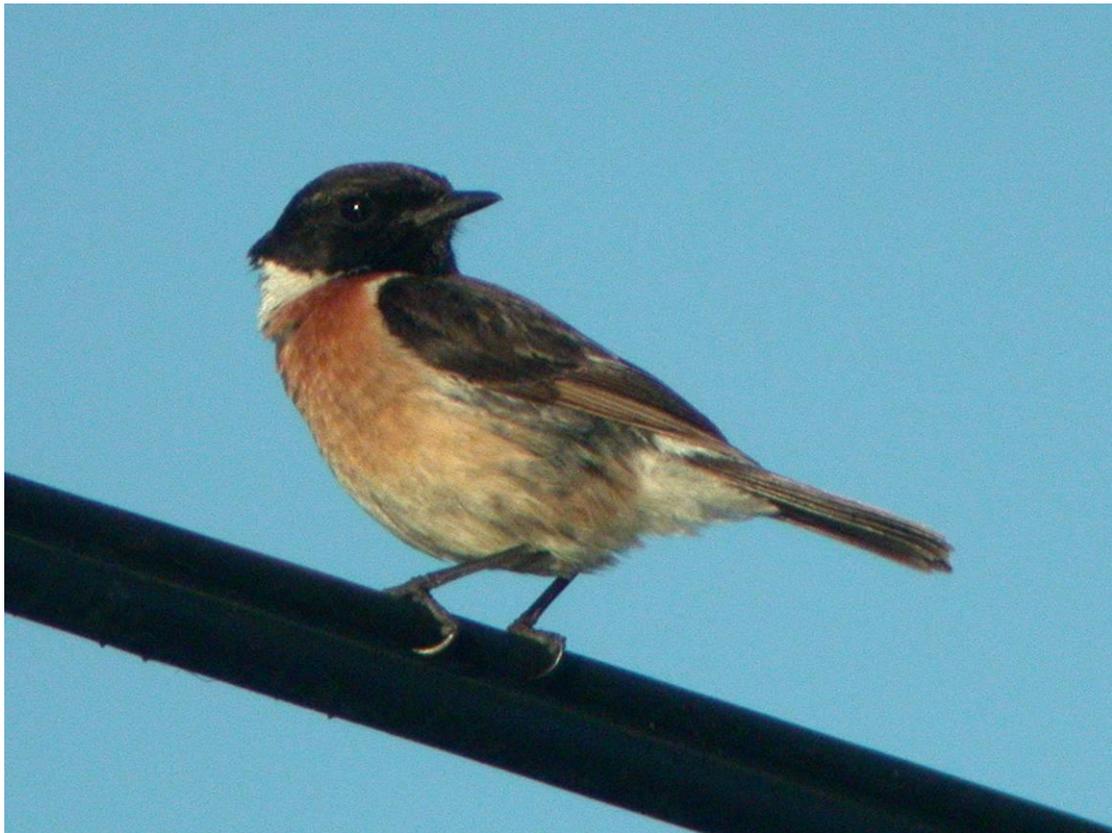


Ligue pour la Protection des Oiseaux

Délégation Sarthe

Maison de l'eau 43 rue de l'Estérel 72000 LE MANS

☎ 02 43 85 96 65 / site Internet : sarthe.lpo.fr



Le tarier pâtre

Photo de Jacky MELOCCO

**BULLETIN ANNUEL D'ORNITHOLOGIE
De la LPO Sarthe**

N° 4

2004
LE TARIER PATRE N°4

1

(7 €)

SOMMAIRE

LA POPULATION DE CHEVECHES EN SARTHE Jean-Yves Renvoisé	p 2 à 12
INVENTAIRE ENTOMOLOGIQUE EN FORET DOMANIALE DE PERSEIGNE Frédéric Lécureur	p 13 à 23
LE RETOUR.... ET LA NIDIFICATION DE LA CISTICOLE DES JONCS <i>Cisticola juncidis</i> EN SARTHE Eric Lapous	p 24 à 26
UNE ANNEE REUSSIE POUR LA NIDIFICATION DU FULIGULE MORILLON <i>Aythya fuligula</i> Jacky Melocco	p 27 à 28
OBSERVATIONS ORNITHOLOGIQUES EN SARTHE EN 2003 Jérôme Lacampagne	p 29 à 44

La Population de Chevêches en Sarthe

Introduction

Six ans déjà que depuis l'année 1999, avec le groupe LPO Sarthe, nous recherchons la Chevêche dans notre département. J'avais pris cet engagement afin d'améliorer notre connaissance très limitée de la chevêche en Sarthe, mais aussi pour comparer les données d'aujourd'hui à celles antérieures (GSO 1990). Cette petite chouette si emblématique et pleine de mystères méritait bien que l'on envisage une longue prospection afin de découvrir ses biotopes favorables et connaître la distribution de l'espèce en Sarthe avec sa densité de population.

Par la suite, une seconde phase permettrait d'étudier les causes de disparition et éventuellement d'apporter des mesures de protection puis sensibiliser la population humaine.

Collecte des données

J'ai consacré la 1ère année d'enquête à me familiariser avec le procédé de la repasse qui consiste à parcourir les secteurs à étudier en émettant régulièrement avec un magnétophone plusieurs séquences du chant d'un mâle préenregistré. Si un couple ou un mâle occupe ce secteur, le mâle répondra la plupart du temps. Les soirées débutent en fonction de la météo du début février jusqu'à la fin avril car ensuite, les femelles couvent et il serait certainement préjudiciable d'envoyer des cris d'intrus sur leur territoire. (J-C.Genot, P.Lecomte 1998).

Le temps doit être calme sans vent ni pluie pour assurer un maximum d'efficacité.

Une trentaine de personnes qui ne connaissaient pas la Chevêche m'ont accompagné lors de ces périples nocturnes, Jean Joseph et Sylvaine dans plus d'un quart des sorties et tous les membres du CA ont également participé à quelques sorties. Certains (Jérôme, Jacky, Roland) ont eux même organisé des sorties de recensement ou de surveillance de nichées permettant de collecter quelques données intéressantes.

Un groupe d'observateurs du canton de Sablé composé de : Eric et Olivier Lapous, Huguette Davière, André et Jean-François Darras, Nicolas Gasco, Sébastien Gautier et Christian Redou qui collectent les observations de Chevêches sur ce canton depuis 1995 ont alimenté ma banque de données sur les communes de Sablé-sur-Sarthe, Auvers-le-Hamon, Juigné, Précigné, Souvigné-sur-Sarthe, Avoise et Vion.

D'autres personnes extérieures à la LPO ont collaboré au recensement, comme L.Razafindrakoto sur la région de La Ferté Bernard ou à la pose de nichoirs, tel le club jeune nature de Asnières-sur-Vègre ou le club Nature de Joué l'Abbé dont certains membres participent maintenant à un gros travail de protection et de sensibilisation sur leur commune.

Au cours de ces 6 années :

- 49 sorties de repérage ont eu lieu afin de découvrir les zones et les pointer sur une carte IGN.
- 69 soirées ont été organisées pour avoir le plaisir de découvrir et d'entendre les mâles chanteurs.
- 24 sorties ont été consacrées à la protection, entre autres pour les bouchages de poteaux PTT et la pose de nichoirs.

Au total, ce sont 7800 kms de petites routes qui ont été arpentées pour rechercher cet oiseau qui nous a privés de télé pendant 420 heures.

24 communes ont été prospectées à 100%, 20 communes à 70%, 11 communes à 50%, 25 communes à 30% et pour 58 communes, le pourcentage de territoire prospecté est compris entre 5 et 20%.

Environ 80% des couples ont été découverts grâce à ce procédé. Les autres données viennent des informations collectées par des personnes sensibles à la cause des oiseaux qui ont réagi, grâce aux articles sur la chevêche parus sur différents journaux.

Les nuits de la chouette organisées par la LPO et la présence d'un stand sur les marchés bio ou diverses manifestations liées à la nature, m'ont également apporté des renseignements sur la situation géographique de cet oiseau.

Sensibilisation

Lors de ces années d'enquête, toutes les personnes m'ayant accompagné lors des périples nocturnes ne resteront pas insensibles maintenant à l'écoute ou à la découverte de cet oiseau.

- 24 autres sorties diverses de sensibilisation représentant 1 260 kms de déplacement et 83 heures de disponibilité ont été nécessaires pour aiguïser les connaissances de beaucoup de novices sur cette espèce.

- Hormis les nuits de la chouette, dédiées à tous les rapaces nocturnes, trois soirées spéciales chevêches ont été organisées rassemblant entre 10 et 45 personnes par soirées toutes passionnées par cet oiseau. Projection diapo, film et sortie en groupe ont animé ces soirées.

- Quelques sorties se sont déroulées en présence de maires de communes pour la pose de nichoirs dans des bâtiments publics ou pour l'évocation de problèmes rencontrés sur la mutation de certains sites sensibles.

- La majorité des déplacements s'est effectuée suite à l'information de personnes ayant connaissance d'une chevêche en difficulté ou d'un propriétaire de terrain désirant apporter des aménagements pour la reproduction de cette espèce.

- Un panneau plastifié a été réalisé par le groupe LPO Sarthe qui nous permet lors de présentations de notre stand de favoriser le contact auprès des badauds connaissant cet oiseau.

Enquête comparative sur 9 cantons

Sur ce 1er tableau, vous trouverez une liste de 9 cantons qui comporte un échantillonnage assez diversifié de paysages différents : bocages, forêts et bois, prairies, cultures intensives et extensives, périphéries des villes et villages. Dans cette mosaïque de paysages manquent les plaines céréalières du département plutôt défavorables à la chevêche ainsi que les collines des Alpes Mancelles plutôt favorables.

Les cantons ont été choisis afin de simplifier la recherche des surfaces, sachant que les résultats obtenus sur ceux-ci, sont l'addition des données de leurs communes respectives.

CANTONS	Superf/km ²	% réalisé	Prosp/km ²	Points réalisés	Nbr mâles	Nbr Cples	Mâles/km ²	Cples/km ²
Ballon	179,81	22	39,56	86	20	11	0,51	0,28
Château du Loir	189,35	22	41,66	30	3	2	0,07	0,05
Ecommoy	215,96	76	164,13	126	7	6	0,04	0,04
La Suze sur Sarthe	189,79	84	159,42	181	5	3	0,03	0,02
Le Mans Sud	77,35	68	52,60	11	6	4	0,11	0,08
Le Mans Nord	104,6	47	49,16	29	11	8	0,22	0,16
Malicorne	214,61	37	79,41	63	12	10	0,15	0,13
Pontvallain	211,49	39	82,48	45	3	2	0,04	0,02
Sablé sur Sarthe	320,91	44,31	142,20	120	38	17	0,27	0,12
Total ou Moyenne	1703,87	47,5	810,61	691	105	63	0,13	0,08
Tableau 1								

Le tableau 1 comporte :

- Le nom du canton.
 - Sa superficie en km².
 - Le pourcentage de prospections effectué par rapport à la superficie totale.
 - La superficie en km² correspondant à ce pourcentage. La surface de prospection comprend l'ensemble des zones avec des points d'écoute ainsi que les zones jugées visuellement défavorables, bois, forêts, et grandes surfaces sans arbre ni bâtisse.
 - Le nombre de points réalisés par la méthode de la repasse en respectant la règle de 1 point par km² (hors centre bourg, bois, plaines sans arbre ni bâtiment).
 - Le nombre de mâles chanteurs entendus.
 - Le nombre de couples sûrs ou présumés, qui sont repérés soit au chant du mâle et de la femelle ou lors d'une deuxième sortie de jour vers le mois de juin afin de visualiser les jeunes ou les couples.
 - La densité de mâles chanteurs sur le canton.
- La densité de couples sur le canton, mais cette valeur n'est pas représentative car le temps nécessaire pour effectuer cette recherche nous manque. Ainsi le nombre de couple est certainement sous-estimé.

Sur ce tableau, figurent les cantons dont les surfaces prospectées correspondent à une surface minimum de 22% afin d'avoir un résultat cohérent se rapprochant le mieux possible de la réalité.

Par rapport à ces chiffres, une extrapolation a été réalisée pour calculer la densité de mâles chanteurs et de couples dans ces 9 cantons.

Les chiffres du deuxième tableau concernent 11 cantons sur lesquels les écoutes ont été effectuées sur une surface comprise entre 2 et 20% de la surface de chaque canton, donc en principe non représentative d'une valeur se rapprochant de la réalité en faisant une extrapolation.

CANTONS	Superf/km ²	% réalisé	Prosp/km ²	Pts réalisés	Nbr mâles	Nbr Cples	Mâles/km ²	Cples/km ²
11 Cantons	2123,01	14,50	307,93	323	27	13	0,09	0,04
Tableau 2								

Ce troisième tableau est destiné à collecter l'ensemble des données sur le département.

SARTHE	Superf/km ²	% réalisé	Prosp/km ²	Pts réalisés	Nbr mâles	Nbr Cples	Mâles/km ²	Cples/km ²
SARTHE	6205,92	18,60	1154	1010	136	80	0,12	0,07

On remarque que sur ces 3 tableaux, en appliquant la valeur mini et maxi le nombre de mâles chanteurs oscille entre 550 et 800 individus.

La superficie prospectée, 18,6 % de l'ensemble du territoire paraît assez représentative en terme de milieux de l'ensemble du département.

En outre, le nombre de couples est probablement sous estimé comme l'indique l'écart important entre les mâles chanteurs 136 et les couples 80.

En appliquant la valeur moyenne de ces données, on peut estimer entre 450 et 550 le nombre de couples de chevêches dans la Sarthe.

Où trouve t'on la Chouette Chevêche en Sarthe ?

Sur tous les milieux observés où nous l'avons découverte, plusieurs types d'occupation du sol apparaissent :

- Les vieux vergers devenus très rares.
- Les prairies naturelles ou temporaires fauchées ou pâturées.
- Les haies très peu fournies ou les arbres isolés (vieux fruitiers ou têtards).
- Les proximités de villages et de fermes.

Nous n'avons trouvé aucune trace de Chevêche dans les bois et forêts, dans les vergers intensifs, dans les plaines céréalières dépourvues d'arbres. Nous ne l'avons pas découverte non plus dans les bocages fermés avec des haies très denses.

Sur 47 sites où l'occupation du sol a été notée, 4 groupes dominent :

- 34 sites à proximité de fermes ou de centres équestres avec une grande surface consacrée aux prairies pâturées ou de fauche et qui comportent soit une rangée d'arbres têtards (chênes en général) clairsemés ou seulement quelques vieux arbres isolés.
- 6 sites situés sur des terrains avec petits champs pâturés, sans arbre intéressant mais avec des bâtiments proches.
- 4 sites situés dans de vieux vergers au milieu de prairies pâturées.



Photo : Frédéric Diraison

- 3 sites situés sur de petits terrains de loisirs comportant quelques vieux pommiers et pâturés par chevaux ou moutons.

Dans 90% des cas, les sites très éloignés les uns des autres ne sont occupés que par un à deux couples.

Il suffit que quelques arbres ou un bâtiment disparaissent et la zone perd tout attrait pour cette espèce. La survie de ces quelques couples résulte souvent de deux modifications de paysage différentes.

- Sur les secteurs où d'importants remembrements ont été effectués faisant disparaître tous les vieux vergers et les rangées d'arbres têtards, certains couples ont subsisté en profitant de quelques arbres épars épargnés autour de bâtiments de ferme ou bien se sont installés directement dans des combles ou des dépendances de bâtiments souvent aux abords des villages.

- Sur d'autres secteurs constitués de bocage à maillage serré avec des haies très denses, des remembrements moins agressifs sont apparus. Cela a permis, avec l'agrandissement des parcelles, l'éclaircissement des haies et la conservation de quelques arbres, la conquête de ces nouveaux espaces par quelques couples, soit des jeunes issus de noyaux importants de reproducteurs en quête de nouveau territoire ou de couples déjà constitués délogés par les enjeux économiques de notre vie moderne dévastatrice.

Le Top 5 des chouettes communes :

Seulement 4 noyaux comportant une population de 3 à 6 couples nicheurs ont été découverts.

La densité est une unité de mesure délicate à utiliser pour faire des comparaisons sur de petites surfaces car la difficulté est de définir le périmètre de ces îlots de reproduction. Plus nous étendons la surface et moins la densité est importante, il faut donc bien en tenir compte dans le tableau suivant.

COMMUNES	Superf/km ²	% réalisé	Prosp/km ²	Points réalisés	Nbr mâles	Nbr Cples	Mâles/km ²	Cples/km ²
Coulaines	3,93	100	3,93	5	4	4	1,02	1,02
Arthezé	8,65	90	7,79	10	6	6	0,77	0,77
La Guierche/Joué	18,27	75	13,70	39	10	5	0,73	0,36
Souvigné / Sarthe	17,06	100	17,06	?	11	3	0,64	0,18
Asnières / Vègre	12,64	90	11,38	14	5	3	0,44	0,26
Total ou Moyenne	60,55	113,75	53,85	68	36	21	0,67	0,39

La commune de Coulaines semble la plus favorable pour le maintien de cette espèce. Ces chiffres sont dus à la présence d'un actif noyau de reproduction sur une petite surface. En effet, aux portes de cette ville, l'existence d'une petite ferme possédant un environnement privilégié pour les oiseaux cavernicoles, composé de petites prairies à bovins et surtout de nombreux chênes têtards et de très vieux arbres fruitiers (surtout cerisiers) comportant de nombreuses cavités permettaient à ces petites chouettes de se reproduire en toute quiétude. Aujourd'hui cette petite ferme a disparu et l'environnement commence à se modifier.

En périphérie de ce noyau, deux couples sont observés régulièrement aux abords du Mans, et plus au Nord, un couloir de milieux favorables semble exister vers Sargé puis Neuville-sur-Sarthe.

Suite à une succession de remembrements sur la commune de Arthezé, certains couples restent autour des fermes qui ont su conserver quelques vieux arbres. Quelques autres couples sont installés dans la périphérie du village qui comporte de nombreux bâtiments en pierre et quelques granges. L'église qui avec son grand âge a perdu quelques grosses pierres sur sa façade fait le bonheur d'un couple de Chevêches qui se reproduit chaque année avec succès dans une de ces cavités.

Sur les communes de Joué l'Abbé et la Guierche, une petite population existe un peu partout dans ces deux communes, disséminée dans les fermes où les herbages sont nombreux et où plusieurs rangées de chênes têtards ont été conservées pour abriter les animaux. Malheureusement, ces villages grossissent et suppriment les prairies en leur périphérie, les remembrements ne sont pas terminés et un projet de ligne TGV viendra encore détruire quelques sites supplémentaires à Chevêches.

Sur la commune de Souvigné ainsi que sur plusieurs autres communes du Sud Ouest de la Sarthe rattachées au canton de Sablé sur Sarthe, on découvre les Chevêches sur des milieux assez différents des autres endroits de la Sarthe.

De nombreuses fermes sont présentes entourées de vastes champs cultivés dans lesquels sont parsemés des élevages de porcs, volailles et vaches laitières. Dans ces milieux disposant de très peu d'arbres, 80% de la population recensée se cantonne autour des bâtiments de ferme. Par manque de temps des observateurs (E.Lapous et C.Redou) les couples n'ont pu être comptabilisés mais il ne serait pas inconcevable de trouver 7 à 8 couples nicheurs sur une commune qui compte 11 mâles chanteurs. Malgré cette adaptation aux bâtiments, la tranquillité n'est pas de mise car il existe encore des propriétaires acariâtres qui obturent les trous sous les toits des granges afin de repousser ces oiseaux et ne plus les entendre crier.

La commune d'Asnières sur Vègre située également dans le canton de Sablé comportant quelques petits vallons arborés est celle qui compte le plus de couples nichant dans les habitations.

Dans tous ces cas, la population reproductrice est regroupée par couples ou en îlots ; résultant de la fragmentation des habitats par l'homme et sur beaucoup de sites paraissant favorables, le manque de cavités semble être la cause principale de l'absence de cet oiseau. La Chevêche est très fidèle à son site car de nombreux couples sont notés nicheurs sur le même territoire depuis ces six années d'enquête et sur un site dans le Belinois, un couple occupe les lieux depuis au moins 10 ans. Est-ce le même ?

Types de cavités

Seules les cavités de nidification confirmées par des observations directes ont été prises en compte. Sur 34 sites découverts les données sont les suivantes :

- Arbres 59% : chênes 16 sites, pommiers 3 sites, poirier 1 site.
- Bâtiments 35% : granges 4 sites, églises 2 sites, dessous de toit, maisons ou dépendances 4 sites, dépendances jouxtant la maison 2 sites.
- Divers 6% : tas de bois 2 sites.

Nichoirs :

Entre 2000 et 2004, 42 nichoirs ont été posés sur 23 sites catégorisés en 2 types :

- 11 sites où l'espèce est présente mais sans beaucoup de chances d'extension de la population par manque de cavités.

- 12 sites favorables pour l'espèce qui n'est pas systématiquement présente mais dont les propriétaires ont été sensibilisés par la protection de cet oiseau. Chaque site comporte entre 1 à 4 nichoirs.

Sur 3 sites différents, les nichoirs ont été occupés seulement trois mois après avoir été posés, ce qui dénote bien l'absence de cavités favorables pour la nidification.

Chez un particulier, suite à la nidification d'un couple nichant dans un tas de bois, nous avons posé un nichoir qui finalement a profité à un rouge-queue car cette année, le couple s'est de nouveau accaparé son ancien logement.

Nidification :

Hormis sur 1 site, les cavités naturelles de nidification ne sont pas explorées. La nidification est confirmée par la présence de jeunes aperçus au crépuscule près de leur lieu de naissance ou par des informations concernant des jeunes trouvés au sol.

Sur un site suivi plus particulièrement à Coulaines (R.Pellion), trois nichées ont été découvertes en 2002 composées, deux de quatre jeunes, et une de trois jeunes.

Sur plusieurs autres nichées situées dans les bâtiments, les informations collectées ciblent le nombre de jeunes entre deux et quatre par famille.

La pose et le suivi des nichoirs en 2004 m'a permis tout d'abord de m'extasier devant tant de bébés chouettes et ensuite de dresser un premier inventaire sérieux sur la reproduction.

Dans le tableau suivant, nous pouvons constater que les premières éclosions s'étalent de la mi-mai pour les plus précoces à la mi-juin pour les plus tardives, avec un pic situé dans la deuxième quinzaine de mai.

Pour cette année 2004, les premiers œufs ont donc été pondus début avril et nous pouvons trouver des jeunes non émancipés jusqu'à la fin du mois de juillet.

Nous constatons également que les nichées tardives comportent moins d'œufs et de jeunes, ce qui est peut-être dû à de jeunes oiseaux reproducteurs ou à une ponte de remplacement.

Site	Nichoir ou Cavité	Nbre d'oeufs	Nbre de jeunes	Date de naissance	Observations
1	Horizontal	4	4	11/05/2004	
2	Horizontal	4	4	19/05/2004	3 jeunes, disparus après la mort du mâle
3	Horizontal	4	4	19/05/2004	
4	Horizontal	3	3	19/05/2004	
5	Horizontal	4	4	19/05/2004	
6	Caisse à vin	3	2	18/05/2004	
7	Caisse à vin	4	4	17/05/2004	
8	Horizontal	2	1	02/06/2004	
9	Horizontal	3	2	15/06/2004	
10	Tas de bois	?	4	21/05/2004	Femelle noyée dans un abreuvoir
11	Sous un toit	4	4	15/05/2004	
12	église	?	1+?	02/06/2004	Vue au sol dans une bouche de gouttière
Total		35	37		

Nourriture :

Sur tous les sites, au bout de la cinquième année, nous n'avons pu sérieusement analyser le régime alimentaire.

Les quelques relevés démontrent une quantité importante d'élytres de petits coléoptères et d'insectes présents dans les pelotes selon les milieux. En passant quelques nuits à faire des photos sur un site, R. Pellion a pu remarquer que dans une nichée de jeunes âgés au moins de dix jours, la femelle rapportait beaucoup d'insectes à ses jeunes (surtout des papillons nocturnes) mais les proies les plus communes se composaient de mulots, campagnols, musaraignes et aussi quelques taupes.

Sur un site, une dizaine de restes de lucanes cerf-volant mâles ont été découverts au pied de piquets de clôture. La Chevêche semble capturer les lucanes mâles de petite taille, décortiquer la tête, les pattes et les élytres pour ne manger que le corps.

A partir de 2004, suite à la visite des nichoirs, nous avons pu constater que la Chevêche comme beaucoup d'autres oiseaux ou mammifères, adaptait son régime alimentaire à la disponibilité des proies que leur offrait le milieu.

Dans un nichoir près d'une ferme, nous avons trouvé en réserve pour la femelle et les jeunes trois cadavres de moineaux, un mulot ainsi que des plumes de merle. Les jeunes avaient 5 ou 6 jours.

Dans un autre nichoir occupé, un mulot et des plumes de merle étaient déposés tandis que 5 autres nichoirs comportaient également des plumes de merles. A cette époque les jeunes merles et étourneaux malhabiles paient un lourd tribut auprès des rapaces diurnes ou nocturnes.

Dans un nichoir ne comportant qu'un jeune sur deux œufs, le volume de nourriture (mulots) était prévu pour deux ou trois becs supplémentaires et ainsi s'entassait et pourrissait à l'entrée du nichoir. Après plusieurs observations de nichoirs occupés par des jeunes d'une quinzaine de jours, il est constaté que le mâle n'entre pas dans le nichoir mais dépose simplement ses proies à l'entrée et retourne chasser.

Risques et dangers :

Les risques encourus par les Chevêches sont fortement liés à la proximité de la gent humaine. Ci-dessous un tableau rapportant les mortalités d'oiseaux lors des 5 dernières années.

Causes de mortalité	Nbre en 2000	2001	2002	2003	2004
Collision ou écrasement par véhicule	2	2	3	3	3
Noyade dans des abreuvoirs	2	1			1
Victime d'animaux familiers	1	1		2	
divers	2			1	1
Total	7	4	3	6	5
Tableau 6					

Le trafic routier paraît représenter un large pourcentage de mortalité sur cette espèce. Les collisions en vol sont très importantes mais beaucoup de jeunes non volants sont également trouvés chaque année errant sur la route. On peut imaginer que la présence de nombreux insectes percutés par les voitures et gisant blessés sur le bord des routes attirent d'abord les parents qui trouvent ici leur garde-manger et ensuite, les jeunes, qui, sans faire d'effort attendent directement les parents sur le lieu du repas.

Sur un site à Aigné, pendant trois années consécutives un jeune a été retrouvé sur le bord de la chaussée tout près du lieu de reproduction et c'est grâce à l'intervention du propriétaire et à de jeunes naturalistes du secteur que ces oiseaux sont mis hors de danger.

Les périodes à risques concernant les collisions sont :

- La période d'élevage des jeunes car les parents doivent multiplier les traversées de route pour rapporter la nourriture.

En juin 2004 sur un site à Arthezé, un mâle a été trouvé mort sur la route alors qu'il avait une famille de quatre jeunes âgés d'une quinzaine de jours. Suite à cette catastrophe, trois jeunes ont disparu et la femelle a élevé seule le dernier jeune.

Par temps très froid l'hiver ou par temps de neige, les proies se raréfient et de ce fait, les oiseaux prennent également des risques en chassant sur des territoires plus éloignés dont les dangers leur sont moins familiers.

Sur un site à Spay où je passe régulièrement chaque matin depuis plus de vingt ans, je n'ai aperçu que sur deux années pendant trois à quatre jours une chevêche perchée sur un piquet de clôture au bord de la route cherchant ses proies. A chaque observation, la température était inférieure à -10°C .

Les noyades sont souvent constatées à la belle saison dans des abreuvoirs à animaux aux parois si lisses que les oiseaux ne peuvent s'y agripper. En juin 2004, sur un site à Ruaudin, une femelle s'est noyée dans un abreuvoir à chevaux alors que le pieu habituellement en place pour éviter justement les noyades avait été retiré la veille pour nettoyer l'abreuvoir et non remis en place. Nous pensons que ses jeunes, tout juste volants, aperçus le lendemain sur un tas de bois ont pu se débrouiller seuls ensuite avec le mâle pour se nourrir. Les Chevêches sont-elles attirées par les abreuvoirs pour boire, se baigner ou récupérer les insectes pris au piège... mystère.

La sensibilisation des agriculteurs et des éleveurs pourrait atténuer ce problème à condition de trouver un système anti-noyade imputrescible, non corrosif et peu onéreux car beaucoup d'entre eux refusent de laisser une planche ou un pieu dans l'abreuvoir.

- Dans les diverses mortalités, il m'a été rapporté l'ignorance d'un charpentier couvreur qui en l'absence du propriétaire avait déniché deux jeunes chevêches qu'il a déposés sur un muret en plein soleil pour les réchauffer. Le soir venu, quand le propriétaire est rentré, les jeunes étaient morts déshydratés.

Sur un autre site, un adulte a été malheureusement enfermé plusieurs jours et est mort dans une cabane de jardin. Seule la sensibilisation peut éviter ce genre d'erreur en laissant par exemple une ouverture dans les abris de jardin.

- Les cheminées ainsi que les cavités métalliques (ex : poteaux PTT) représentent un grand risque pour ces oiseaux car on sait qu'un oiseau cavernicole explore toute sorte de cavité qu'elle soit de bois, de ciment ou métallique.

En début 2004, nous avons été informés de l'existence de trois nichées de chouettes Effraies dans d'anciennes grandes cheminées de fermettes dont l'une avait une hauteur de cinq mètres que les parents escaladaient nombre de fois par nuit pour alimenter les jeunes.

- Dans les deux autres cas, ce sont les propriétaires des lieux qui ont contacté la LPO et l'ONCFS pour d'abord connaître les intrus qui se trouvaient dans la cheminée et ensuite les faire déguerpir. Eh oui, malheureusement, les mentalités n'évoluent pas toutes au même rythme, mais des solutions ont été trouvées afin que les parents puissent continuer à nourrir les jeunes.

Dans un cas, les jeunes ont été déposés dans un nichoir, installé pour l'occasion dans un arbre à proximité du lieu de reproduction et l'opération s'est déroulée avec succès.

Protection et avenir de la Chevêche en Sarthe :

La modification du paysage et l'intensification de l'agriculture façonnera encore pendant de nombreuses années un environnement défavorable pour la chouette chevêche. Certes le conseil général encourage la replantation de haies mais la flore et la faune existant dans les anciennes haies plusieurs fois centenaires avec leurs vieux arbres façonnés en têtards auront à tout jamais disparu. Les nouvelles haies seront conduites différemment et les arbres élagués de chaque côté avec des moyens mécanisés. Les arbres têtards oubliés par notre économie et ignorés à cause de la rudesse du travail pour les tailler n'existeront que sur des parcelles destinées à l'élevage ou l'agriculture de loisirs ou peut-être sur des zones conservatoires.

Afin d'anticiper la régression de cette espèce, plusieurs actions à moyen et long terme peuvent être envisagées selon les problèmes.

Sensibilisation :

Toutes les actions de sensibilisation citées plus haut sont primordiales et devront être intensifiées afin de récolter les informations de terrain, fidéliser les contacts et leur apporter toute notre expérience.

- Le ramassage des jeunes trouvés au sol :

Au début de notre enquête, de nombreuses jeunes chevêches et autres rapaces nocturnes étaient trouvés au sol et rapportés innocemment par des particuliers à des organismes compétents ou non.

Au fil des ans, ce phénomène dans notre département se raréfie dû vraisemblablement à l'intensification de nos actions de sensibilisation et de communication. Certes le zéro est difficilement accessible mais avec notre nouvelle expérience, deux solutions paraissent raisonnables avec l'appui de l'O.N.C.F.S. pour la réintroduction à l'état sauvage de nouveaux jeunes qui nous seraient rapportés. Cette opération se classerait en deux actions selon l'âge des jeunes.

- Pour les jeunes âgés de moins de trois semaines, la mise en nourrice dans une petite famille du même âge, située dans un nichoir pourrait être envisageable, car d'une part, sur la disponibilité d'une dizaine de couples occupant aujourd'hui les nichoirs, la panoplie d'âges est bien représentée et d'autre part nous avons bien remarqué que dans les petites familles existait un surplus de nourriture.

J'ai déjà réalisé cette opération avec une jeune hulotte réintroduite dans une famille de quatre jeunes nées en nichoir en ajoutant un complément de nourriture les premiers jours et l'opération s'est très bien déroulée.

- Pour les jeunes âgés de plus de trois semaines, le relâchage au taquet serait une nouvelle expérience qui permettrait de relâcher les jeunes dans de bonnes conditions. Il est clair que le but n'est pas de se substituer aux centres de sauvegarde mais ceux-ci sont très éloignés et l'intérêt consiste à relâcher ces jeunes dans leur région d'origine.

- Aménagement des bâtiments :

Concernant les chevêches nichant dans les bâtiments, il faut absolument inciter ces propriétaires à aménager des cavités ou des nichoirs pour favoriser la reproduction et sécuriser les nichées. Ce système éviterait ainsi les quelques désagréments causés par une famille installée sous un toit ou dans les combles (bruit, odeurs, détérioration isolation etc.) Les mortalités causées par les animaux familiers (chiens, chats) pourraient être réduites en posant au sol des abris adaptés à cet effet.

- Pose de nichoirs :

Cette activité ne représente bien sûr pas une solution d'avenir mais elle peut temporairement aider à soutenir une population existante et favoriser son augmentation. Cette action peut être conduite par bon nombre de propriétaires de petits terrains ou de vergers qui veulent s'investir dans la lutte naturelle contre les petits rongeurs, ou le simple bonheur d'aider ces oiseaux.

- Sites naturels :

Ceux-ci sont la propriété des agriculteurs, des communes et des particuliers.

Pour l'ensemble de ces partenaires, de nouveau l'action primordiale reste la sensibilisation afin de les informer et de les convaincre de l'utilité de ces milieux.

- Pour les communes, des projets pourraient être menés afin d'aménager des zones inondables ou inexploitablees en espaces verts naturels plantés d'arbres conduits en têtards.

- Les propriétaires de petits terrains ou de vergers pourraient être dirigés vers l'attrait de la culture biologique, l'aménagement de cavités de leurs vieux arbres ou la plantation de fruitiers haute tige etc.

- Enfin des journées à thème ou techniques pourraient être organisées auprès du grand public afin de faire découvrir la plantation si simple de saules (ou autre) la conduite en têtard, la taille et l'élagage avec le partenariat de professionnels ou d'écoles d'agriculture .

Conclusion :

Une avancée importante a permis de lever une partie du voile sur la population de la Chevêche et ses milieux en Sarthe. **L'effectif du département tourne certainement autour de 500 couples.** Mais il faut rester toutefois prudent sur l'interprétation des résultats qui ne demandent qu'à être consolidés au fil des années en poursuivant le travail de recensement qui ne pourra qu'être bénéfique pour les futures actions de protection.

Ouvrages :

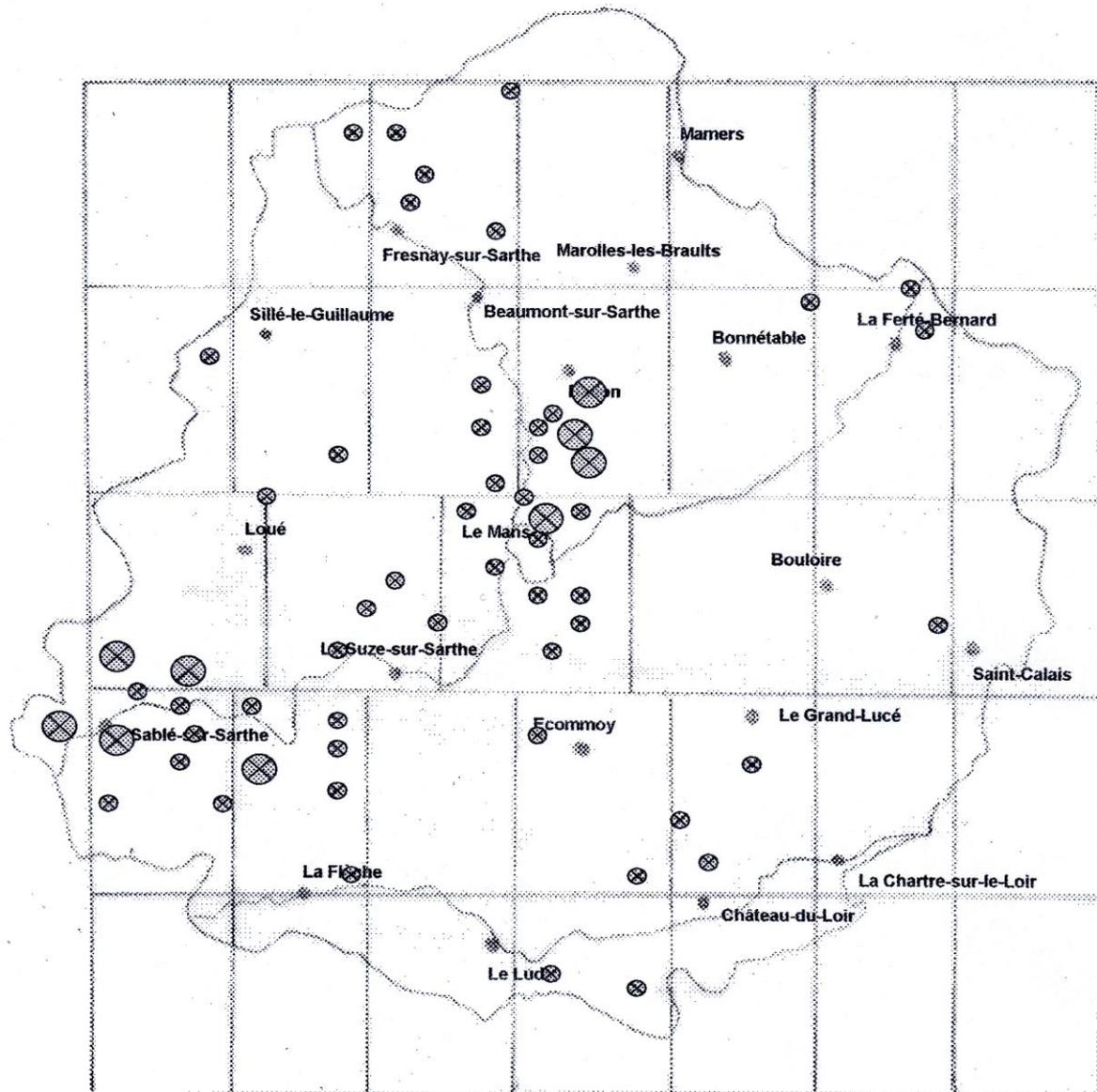
-Génot J-C. Lecomte, P. (1998). - Essai de synthèse sur la population de Chevêche d'Athéna *Athena noctua* en France. Ornithos volume 5 ; n°3

- Génot, J-C. (199) Chevêche d'Athéna in Rocamora, G. & Yeatman-Berthelot, D. (1999) .- Oiseaux menacés et à surveiller de France. SOEF / LPO Paris. p 303.

- G.S.O. (publié en 1991, non daté). - Les Oiseaux nichoirs de la Sarthe. Groupe Sarthois Ornithologique.

- Ainsi que le site Noctua où J.Bultot m'a apporté de précieux conseils

CARTE REPARTITION MÂLES CHANTEURS



- ⊗ Présence de 1 à 3 mâles chanteurs
- ⊗ Présence de 4 à 6 mâles chanteurs

Jean-Yves Renvoisé
LPO Sarthe

INVENTAIRE ENTOMOLOGIQUE EN FORET DOMANIALE DE PERSEIGNE

Introduction

Lors de la réalisation d'une expertise sur l'avifaune forestière du massif de Perseigne pendant l'année 2001, Cynthia Bougrain, membre permanent de la Ligue pour la Protection des Oiseaux de la Sarthe, a découvert un Hyménoptère du sous-ordre des Symphytes, n'ayant jusqu'à présent jamais été inventorié dans le département de la Sarthe.

Ce spécimen appartient à l'espèce *Cimbex fagi*. Il fut identifié par Monsieur Henri Chevin, spécialiste des Hyménoptères symphytes et ancien permanent du Laboratoire de Faunistique du CNRA de Versailles.

Dans le cadre de cette découverte, qui reste exceptionnelle connaissant la rareté des Cimbicidés sur le plan national, un inventaire entomologique en forêt domaniale de Perseigne a donc été mis en oeuvre grâce au soutien financier de la DIREN Pays de la Loire.

Sachant que la probabilité de rencontrer des Cimbicidés est des plus aléatoire, l'inventaire en question a été étendu à d'autres groupes systématiques. L'objectif premier de cet inventaire étant d'étoffer les données entomologiques relatives au massif de Perseigne en vue de :

- la révision du plan d'aménagement du massif domanal prévue pour juin 2004;
- l'élaboration des Documents d'Objectifs des sites NATURA 2000;
- l'actualisation des données naturalistes des ZNIEFF.

Protocole d'étude

Cet inventaire étant soumis à différentes contraintes :

- la durée d'une part, une seule saison d'inventaire possible de façon à rendre les résultats avant la rédaction des plans de gestion,
- d'autre part, le budget qui détermine un temps de travail à ne pas dépasser,

L'étude a porté sur trois grands groupes systématiques classiquement retenus lors de tels inventaires entomologiques en forêt, à savoir :

- des insectes prédateurs, **les Carabidés**,
- des insectes saproxylophages, les Scarabéidés et **les Cérambycidés** ;
- des insectes phytophages, **les Hyménoptères Symphytes**.

Pour ce dernier groupe, le choix ne porte pas uniquement sur une famille mais sur un sous-ordre. Celui-ci a été retenu pour deux raisons.

Tout d'abord, la découverte d'un *Cimbex fagi* en Sarthe reste remarquable. En effet, les Cimbicidés (famille appartenant au sous-ordre des Symphytes) sont des espèces rares au niveau national. Cinq espèces seulement sont recensées sur le département avec seulement trois mentions du genre *Cimbex* : *Cimbex femoratus* (2 mentions) et *Cimbex fagi* (1 mention, celle de Perseigne).

De plus, un inventaire provisoire des Hyménoptères Symphytes du département de la Sarthe a été publié en 2001 par Henri Chevin et Louis Faillie, la collecte d'Hyménoptères Symphytes pouvant donc compléter les travaux déjà réalisés.

Les collectes de données concernant ces trois groupes systématiques ont eu lieu de la fin mars à la fin juillet.

Secteurs d'études

La détermination des secteurs d'étude fut délicate. En effet, différents facteurs intervenaient dans leur sélection. Aussi, pour atteindre les principaux objectifs de l'inventaire, il fallait intégrer les éléments suivants :

- Certains secteurs d'étude doivent être situés à l'intérieur du périmètre NATURA 2000 et/ou ZNIEFF de type 1 (l'ensemble du massif de Perseigne étant une ZNIEFF de type 2) ;

- Les secteurs d'étude doivent être, pour la plupart, localisés dans un milieu ouvert, l'ouverture du peuplement étant capitale pour l'entomofaune ;

- Une nécromasse importante doit être présente au niveau de ces sites ;

- Au niveau des secteurs prospectés, la présence de différentes essences et d'une flore diversifiée sont nécessaires.

- Certains secteurs doivent servir de sites tests : peuplement fermé, lisière.

En fonction de ces différents éléments et pour éviter une trop grande dispersion de nos efforts, six secteurs d'étude ont été retenus.

Description des secteurs :

Le premier secteur d'étude est localisé dans la zone Natura 2000 nommée : Vallée du Rutin, coteau de Chaumiton, étang de Saosne et forêt de Perseigne.

Ce secteur qui est aussi localisé dans la ZNIEFF de type 1 appelée zone du Val d'Enfer-ligne du Gros Houx est inclus dans la ZNIEFF de type 2 nommée forêt de Perseigne.

Le site est actuellement constitué d'un milieu ouvert où se développent par endroit de nombreux genêts à balais (*Cytisus scoparius*).

Cette ouverture du peuplement est due à une coupe à blanc d'épicéas scolytés. Ce secteur, situé à côté d'une hêtraie pure, présente une nécromasse importante due à l'accumulation de branchages issus de la hêtraie voisine et à la présence de quelques anciennes souches d'épicéas.

Etant situé sur les abords d'un plateau, on constate pour ce secteur un ensoleillement relativement important.

Le secteur n°2 est lui aussi situé dans le périmètre Natura ainsi que dans les ZNIEFF de type 1 et de type 2. Ce deuxième secteur est en fait un site test dans la mesure où il s'agit d'un milieu fermé constitué par une vieille hêtraie.

On note toutefois la présence d'une quantité importante de bois mort issu des produits d'anciennes éclaircies laissés sur place.



Le secteur d'étude n°3 n'est pas situé dans la zone NATURA 2000 mais il est inclus dans les mêmes ZNIEFF de type 1 et de type 2 que les deux secteurs précédents.

Il s'agit d'un fourré de feuillus composé principalement de chênes sessiles parmi lesquels on retrouve quelques hêtres, des saules marsaults et des ronciers. La nécromasse est moyennement importante, par contre l'ensoleillement y est fort.

Ce site est situé dans une parcelle en régénération, elle-même située sur un plateau dont l'altitude avoisine les 300 mètres.

A côté de ce site, on note la présence d'une chênaie-hêtraie dont l'âge des arbres avoisine les 130 ans.



Le secteur d'étude n°4 se situe dans la ZNIEFF de type 2 ainsi que dans la ZNIEFF de type 1 nommée Etang de Vaubezon.

C'est un milieu ouvert constitué d'une petite prairie où poussent par endroit de jeunes saules marsaults et de jeunes chênes.

On note aussi la présence de peupliers d'Italie et de merisiers bien développés. La nécromasse y est importante.

Ce bois mort est issu d'une coupe de certains saules et de branchages des houppiers des semenciers voisins.

En effet, le reste de la parcelle est en cours de régénération et les semenciers encore en place sont des chênes et des hêtres dont l'âge est d'environ 190 ans.



Le secteur n°5 a été déterminé grâce aux conseils des agents techniques de l'ONF. En effet, sur ce site, on rencontre un mélange d'essences à bois tendre : bouleaux principalement, quelques trembles, saules marsaults en association avec du houx. Ce développement d'essences à bois tendre, suite à une régénération, fut un choix de l'ONF afin de favoriser le développement de l'entomofaune.



De plus, dans ce milieu ouvert, la nécromasse y est importante, en particulier sous forme de troncs d'un certain diamètre. Ce bois mort provient de la hêtraie-chênaie composant le reste de la parcelle.

Aux abords de ce secteur, on note la présence de milieux ouverts relativement vastes composés de parcelles en régénération et de fourrés.

Ce secteur n'est pas inclus dans le site NATURA 2000, ni dans une ZNIEFF de type 1 mais uniquement dans la ZNIEFF de type 2 « Forêt de Perseigne ».

Le dernier secteur d'étude, **le secteur n°6** a été volontairement placé en lisière du massif afin de servir de site test. Il s'agit d'un milieu ouvert constitué d'une récente plantation de chênes dans une parcelle nouvellement acquise par l'ONF.

De plus, ce site présente un second intérêt car il est situé sur des sols hydromorphes peu humifères à pseudogley. Il est donc gorgé d'eau, on y trouve de nombreux Carex mais aussi au printemps de nombreuses plantes à fleurs.

En végétaux ligneux, hormis les chênes plantés par l'homme, on rencontre en abondance tout un cortège d'essences à bois tendre, saules marsaults, saules blancs, bouleaux, aulnes, frênes, merisiers, prunelliers et aubépines.



**LISTE DES ESPECES INVENTORIEES PENDANT L'ETUDE
SUR L'ENSEMBLE DES SECTEURS D'ETUDE**

<i>Nom scientifique</i>	Nom commun	Statut de protection	Appartenance à la liste de Speight	Commentaires
CARABIDAE				
<i>Cychrus attenuatus</i>				Espèce présente dans les forêts de Sarthe, Normandie, Jura, Compiègne, sporadique en Touraine et en Bretagne
<i>Carabus purpurascens</i>	“ Carabe pourpré ”			
<i>Chaetocarabus intricatus</i>	“ Carabe embrouillé ”		oui	
<i>Hadrocarabus problematicus</i>				
<i>Chrysocarabus auronitens</i>	“ Carabe à reflets d’or ”		oui	Espèce patrimoniale pour le massif de Perseigne
<i>Archicarabus nemoralis</i>				
<i>Eucarabus monilis</i>				Première mention de ce Carabe pour le massif
SCARABAEIDAE				
<i>Typhoeus typhoeus</i>	“ Minotaure Typhée ”			
<i>Geotrupes stercorosus</i>				
<i>Cetonia aurata</i>	“ Cétoine dorée ”			Première mention de l’espèce sur Perseigne
CERAMBYCIDAE				
<i>Rhagium sycophanta</i>				
<i>Rhagium bifasciatum</i>				Première mention de ce “ longicorne ” pour le massif
<i>Rhagium mordax</i>				La dernière mention de l’espèce sur Perseigne datait de 1927 (Monguillon)
<i>Leptura fulva</i>				Première mention de l’espèce sur le massif
<i>Leptura aurulenta</i>			oui	Première mention de l’espèce sur le massif
<i>Cerambyx scopolii</i>	“ Petit capricorne ”			Première mention de l’espèce sur le massif
<i>Asemum striatum</i>				Espèce introduite et acclimatée dans presque toutes les forêts de France présentant des pins.
<i>Clytus arietis</i>				Première mention de l’espèce sur le massif
HYMENOPTERE SYMPHYTE				
<i>Aglaostigma aucupariae</i>				Première mention de l’espèce sur le massif Espèce très commune
<i>Arge nigripes</i>				Première mention de l’espèce sur le massif Espèce commune
<i>Empria liturata</i>				Première mention de l’espèce sur le massif Espèce peu commune

Liste de Speight : “ liste ” indiquant les espèces d’insectes saproxyliques utiles à l’identification des forêts d’importance internationale dans le domaine de la conservation de la nature.
Les espèces appartenant à cette liste se voient attribuer la mention “ oui ” dans le précédent tableau.

ANALYSE DES RESULTATS

Pour des raisons d'interprétation, l'analyse des résultats porte sur les Carabidés, les Cérambycides et les Hyménoptères Symphytes. Les indicateurs retenus sont le nombre d'espèces et le nombre d'individus. Il est fait référence à la liste de Speight ainsi qu'aux inventaires antérieurs réalisés par différents auteurs.

I / CARABIDES

En se référant à la liste de Speight, on note que les deux espèces de Carabidés figurant dans cette liste sont présentes sur le massif de Perseigne : Chaetocarabus intricatus et Chrysocarabus auronitens. De plus, Chrysocarabus auronitens est une espèce patrimoniale qui se maintient sur le massif puisque celle-ci était déjà mentionnée en 1935 par Monguillon et figure aussi dans les publications plus récentes (Stallegger-2001).

Même si une espèce nouvelle pour le massif a été inventoriée, Eucarabus monilis, on constate en revanche que des espèces telles que Calosoma sycophanta, Carabus cancellatus n'ont plus été observées sur le massif respectivement depuis 1923 et 1935 (Monguillon).

Le massif forestier de Perseigne semble donc propice au développement de l'entomofaune prédatrice mais, comme la plupart des forêts européennes, la diversité biologique de sa faune invertébrée semble s'être dégradée au cours du siècle.

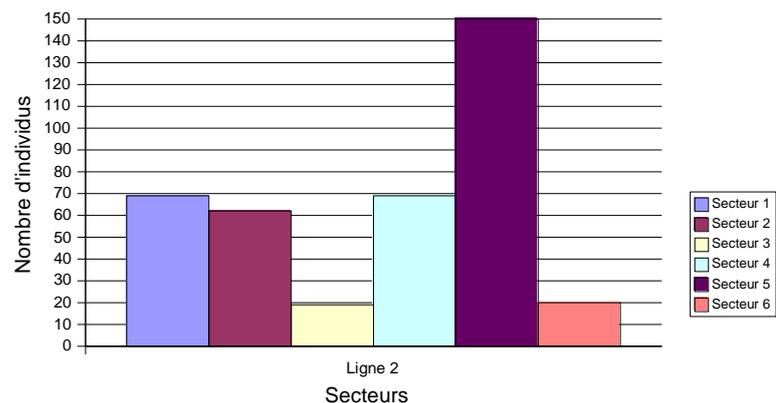
L'interprétation des deux diagrammes ci-contre montre que la diversité et l'abondance des Carabidés sont optimum respectivement dans les secteurs 4 et 5.

D'après les descriptions de ces deux secteurs, on s'aperçoit qu'il s'agit de milieux ouverts avec une nécromasse importante mais ceux-ci sont surtout caractérisés par la présence d'essences diversifiées et à bois tendre.

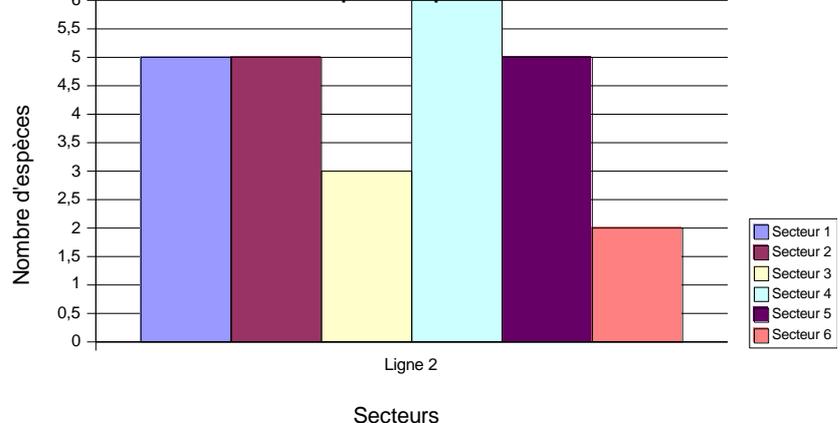
On peut émettre l'hypothèse que la diversité des essences induit une diversité des espèces faunistiques qui étoffent ainsi l'éventail des proies des carabidés et permettent leur développement en espèce et en nombre.

Face à ces interprétations, il semble **que la présence d'essences diversifiées à bois tendre, situées à l'intérieur du massif, soit un facteur de développement de l'entomofaune.**

Nombre d'individus par secteur



Nombre d'espèces par secteur



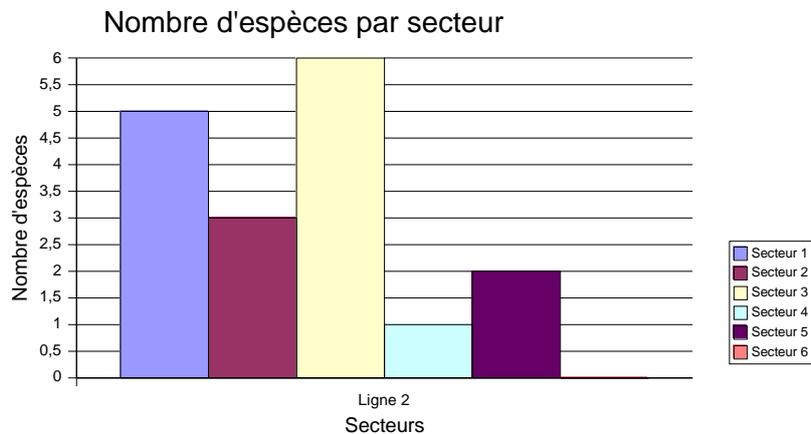
II / CERAMBYCIDES

Parmi les Cérambycidés inventoriés lors de cet inventaire, une seule espèce, *Leptura aurulenta*, figure sur la liste de Speight qui compte environ une cinquantaine d'espèces de cette famille. Ce résultat n'est pas isolé. En effet, au cours d'un inventaire de trois ans dans quatre forêts de Lorraine, les auteurs n'ont recensé que quatre espèces de Cérambycidés appartenant à la liste de Speight.

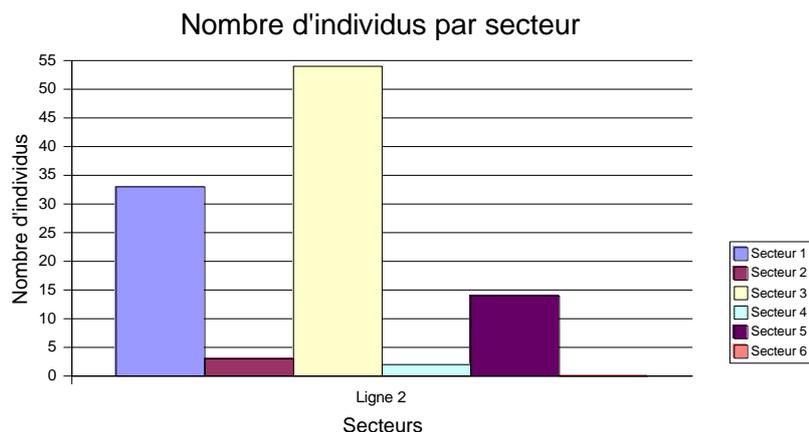
D'après ces résultats, on pourrait conclure ici à une dégradation avancée des habitats des Cérambycidés sur le massif. Cependant, une synthèse des données entomologiques de Perseigne de 1927 à 2001 (Stallegger-2001) montre que cinq espèces de Cérambycidés ont été recensées pendant cette période alors qu'au cours de notre inventaire, sept espèces ont été inventoriées. Deux d'entre eux étaient déjà connues sur le massif : *Rhagium Sycophanta* et *Rhagium mordax* dont la dernière mention date de 1927 (Monguillon), cinq espèces sont donc nouvelles pour le massif forestier de Perseigne.

L'interprétation des diagrammes relatifs aux Cérambycidés montre que deux secteurs sont plus particulièrement propices au développement de cette famille : les secteurs 1 et 3.

Si on examine les descriptions des différents secteurs, on constate que ces deux secteurs présentent un ensoleillement important.



Celui-ci est la conséquence de l'ouverture du milieu, amplifié ici en raison de l'exposition de la parcelle mais surtout par l'importance de la superficie ouverte (une dizaine d'hectares) et par la faible hauteur de la végétation, souvent de moins d'un mètre.



L'ouverture des peuplements est donc un facteur de développement de l'entomofaune.

III / HYMENOPTERES SYMPHYTES

L'analyse des données relatives aux Hyménoptères Symphytes est soumise à deux contraintes. D'une part, il n'existe à ce jour aucun inventaire d'Hyménoptères sur le massif, ce qui rend impossible toutes comparaisons avec des données antérieures ou avec un « état zéro ». D'autre part, peu d'espèces et d'individus ont été observés, les conditions météorologiques au cours de la période d'inventaire ayant perturbé les observations.

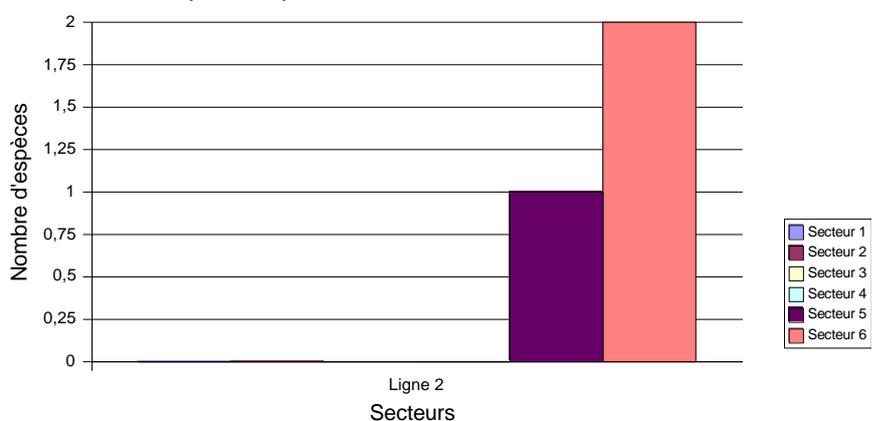
L'analyse des diagrammes met toutefois en évidence que le secteur n°6 est apprécié par les hyménoptères symphytes. On y rencontre des espèces communes mais aussi des espèces peu communes.

Ce secteur situé dans une nouvelle parcelle est le seul qui, au cours de l'étude, comportait une diversité importante de plantes à fleurs.

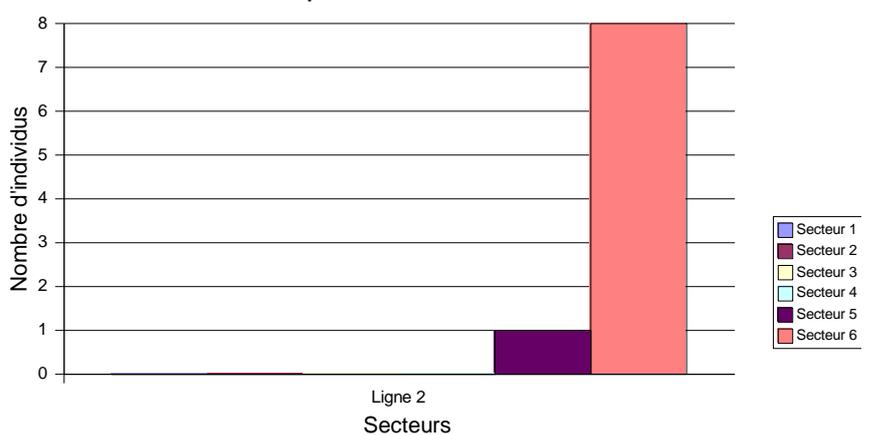
La présence d'une végétation herbacée diversifiée, comprenant de nombreuses plantes à fleurs est indispensable au développement de l'entomofaune.

La gestion des prairies est donc capitale pour la faune invertébrée. Celles-ci devant être fauchées à des périodes adéquates (début septembre pour les insectes) et les produits de fauche exportés pour éviter que la végétation ne devienne de plus en plus nitrophile et ne se banalise.

Nombre d'espèces par secteur



Nombre d'individus par secteur



CONCLUSION

La forêt de Perseigne compte actuellement une entomofaune qui comporte des espèces patrimoniales telle *Chrysocarabus auronitens*, des espèces appartenant à la liste de Speight, *Chrysocarabus auronitens*, *Chaetocarabus intricatus*, *Leptura aurulenta*, mais aussi des espèces protégées, *Meloe proscarabeus*, *Osmoderma eremita* (donnée CPNS-1997).

De plus, de nombreuses espèces de Coléoptères semblent se maintenir depuis le début du siècle telle *Rhagium mordax*. Pour d'autres groupes taxonomiques tels que les Hyménoptères, l'absence de précédents inventaires ne permet pas de connaître l'évolution des populations, même si des espèces

nouvelles y sont parfois observées tel que le *Cimbex fagi*. Ces découvertes sporadiques montrent ainsi que des espèces rares peuvent s'être maintenues au cours des siècles sans avoir été vues.

Néanmoins, le faible nombre d'espèces inventoriées lors de cet inventaire, la non «re-découverte» d'espèces caractéristiques tel que *Calosoma sycophanta* semble démontrer que Perseigne n'échappe pas à la règle. Ainsi, la diversité biologique de sa faune invertébrée s'est appauvrie depuis le début du siècle et les populations sont de plus en plus isolées tant les autres massifs sont éloignés et séparés par des espaces peu propices.

Certains modes de gestion peuvent concourir à la stabilisation des populations de certaines espèces menacées et même permettre l'installation d'espèces colonisatrices. En revanche, pour de nombreuses espèces saproxyliques, il est peu probable que celles-ci colonisent à nouveau le site tant les forêts se trouvent isolées car entourées de milieux hostiles pour cette faune invertébrée.

PERSPECTIVES

L'analyse des résultats a montré que la diversité floristique, l'ouverture des peuplements et la présence de bois mort quelque soit sa forme sont des facteurs essentiels au maintien et au développement de l'entomofaune forestière. Il sera donc proposé un certain nombre d'actions permettant d'améliorer les conditions d'accueil de la faune invertébrée.

I / Favoriser la diversité botanique.

Le mélange d'essences, incluant des bois tendres, la présence d'une flore arbustive et d'une flore herbacée diversifiées sont des facteurs de diversité faunistique qui ne valent pas que pour les insectes. Cette diversité botanique est recommandée par tous les spécialistes de l'entomofaune.

Celle-ci peut s'exprimer sur les lisières, les bords des routes, les prairies situées à l'intérieur du massif, et sur les ripisylves à condition que ces milieux soient gérés de façon adéquate.

A / Emprise des routes et chemins forestiers

Les bords des routes et chemins forestiers constituent un milieu ouvert où peut s'exprimer la diversité des plantes à fleurs et constituent donc des zones de nourrissage pour de nombreux insectes adultes : Hyménoptères, Lépidoptères, Coléoptères... . Ce sont aussi des zones de développement pour de nombreuses larves d'insectes.

La plupart du temps, les bords de routes sont entretenus au gyrobroyeur et de façon répétée pendant l'année. Ce traitement ne permet pas aux herbacées de boucler leur cycle de développement et d'atteindre la floraison, et détruit de nombreux insectes. De plus, les produits issus de ce type de traitement ne sont pas exportés, ce qui, à plus ou moins long terme, provoque une banalisation de la végétation car les plantes herbacées d'origine disparaissent et sont remplacées par une végétation de plus en plus nitrophile.

Le traitement au gyrobroyeur devrait être remplacé par un fauchage traditionnel à l'aide d'une barre de coupe avec exportation des produits de fauchage après quelques jours, laissant ainsi le temps aux insectes de se déplacer vers d'autres sites de développement des plantes hôtes.

De plus, ce fauchage devrait être effectué après la fin août, c'est à dire en dehors de la période de développement des insectes et après la floraison. Cette règle n'est pas applicable aux secteurs dangereux (carrefours, virages...). Pour les zones les plus éloignées de la chaussée ainsi que les talus, un fauchage tous les deux à trois ans en prenant le soin de réaliser cette action de façon alternée (un seul côté de la route à chaque fois de façon à maintenir des réservoirs d'espèces) serait aussi très bénéfique (voir schéma 1).

B / Lisières

Cette zone écotonale peut présenter le double intérêt de comporter des milieux avec une diversité floristique importante mais aussi des milieux ouverts. Pour cela, cette zone de transition entre deux milieux ou avec une route doit être composée de trois strates végétales :

la strate herbacée comportant de nombreuses plantes à fleurs;

la strate arbustive avec des arbustes à fleurs et à baies.

la strate arborescente présentant un mélange d'essences et plus particulièrement des essences à bois tendre.

Ces différentes strates doivent être gérées de façon à ne pas évoluer au cours du temps.

La végétation herbacée doit être fauchée tous les deux ans. Cette fauche sera effectuée en dehors de la période de développement des insectes, c'est à dire vers la fin août, début septembre. De plus, il est préférable de réaliser cette fauche avec une barre de coupe traditionnelle en prenant soin de retirer, après quelques jours, les produits de fauche sinon la végétation se banalise car elle devient de plus en plus nitrophile.

Les strates arbustive et arborescente seront composées d'essences indigènes. Cette végétation sera rabattue tous les 5 à 7 ans pour la strate arbustive et tous les 10 à 15 ans pour la strate arborescente. Cet entretien doit se faire en hiver.

Cette gestion des lisières n'est pas bénéfique seulement aux insectes mais profite à la faune et la flore forestières dans son ensemble

C / Prairies

Les différentes prairies du massif doivent être maintenues, elles constituent des milieux ouverts où peuvent s'exprimer les plantes à fleurs. Pour maintenir la diversité floristique de ce milieu, il serait souhaitable, comme pour les bords de routes et les lisières, de les faucher de façon traditionnelle avec une barre de coupe, avec exportation des produits de fauche et ce, après que les plantes et insectes aient terminé leur cycle de développement, c'est à dire vers la fin août. Cette fauche tardive sera profitable à de nombreuses espèces animales, en particulier à l'avifaune qui ainsi pourra mener à bien sa nidification.

D / Ripisylves

La diversité floristique peut s'exprimer aussi au niveau des ripisylves, surtout sur le massif de Perseigne qui présente de nombreux ruisseaux. En effet, la végétation spontanée des ripisylves se compose d'essences à bois tendre : aulnes, bouleaux et saules... . Pour l'entomofaune et la faune en générale, il est souhaitable que cette végétation soit maintenue, à la place des boisements de résineux, et que l'on trouve une alternance entre boisements d'essences à bois tendre et milieux ouverts.

II / Favoriser l'ouverture des peuplements

D'après l'analyse des résultats de cette étude, tout comme la diversité botanique, l'ouverture des peuplements est un facteur de développement de l'entomofaune. Pour favoriser cette ouverture des peuplements, il est nécessaire de :

maintenir les prairies (voir paragraphe précédent);

gérer de façon appropriée les lisières et bords de routes (voir paragraphe précédent);

maintenir les vides, ne pas s'efforcer de replanter;

conserver et/ou restaurer les landes.

III / Favoriser la nécromasse

La présence d'arbres morts, moribonds, à cavités et la présence de bois mort quelque soit sa forme sont des facteurs très favorables à la faune saproxylique.

D'après Speight, «l'enlèvement d'arbres en mauvais état, d'arbres abattus et de bois mort a les mêmes conséquences sur les organismes saproxyliques : la suppression de leurs habitats et, par voie de conséquence, le déclin de leurs populations».

En effet, la faune invertébrée saproxylique utilise un éventail d'habitats qui s'étendent de l'arbre vieillissant, dépassant le siècle, jusqu'au bois mort tombé au sol, c'est à dire :

- les branches mortes;
- les racines mortes;
- les trous de caries;
- l'écorce décollée et l'interface écorce/bois;
- le terreau d'arbres;
- les souches;
- les troncs de différents diamètres tombés au sol;
- les arbres morts restés debout;

mais aussi des habitats qui se trouvent hors du bois : pollen et nectar des plantes à fleurs et des arbustes sont nécessaires à de nombreuses formes adultes d'insectes.

Pour maintenir ces populations d'invertébrés, il est donc nécessaire de préserver et de développer leurs habitats de différentes façons :

mettre en place des îlots de vieillissement où les arbres seraient maintenus jusqu'à la limite biologique de leur longévité (soit 500 ans pour les chênes et 300 ans pour les hêtres);

laisser sur place les arbres morts qu'ils soient debout ou couchés;

maintenir les arbres à cavités (caries, loges de pics, crevasses...)

laisser sur place le bois non valorisable, tombé naturellement ou issu d'exploitation. Le «toiletage» des forêts dans un but d'esthétisme est un facteur de suppression d'habitats pour toute cette faune invertébrée.

BIBLIOGRAPHIE

- AUBER L., 1999. Atlas des coléoptères de France, Belgique, Suisse : tome I et II. Société nouvelle des éditions Boubées, Paris.

- BERLAND L., 1999. Atlas des hyménoptères de France, Belgique, Suisse : tome I et II. Société nouvelle des éditions Boubées, Paris.

- BERLAND L., 1947. Faune de France : Hyménoptères Tenthredinoïdes. Fédération française des sociétés de sciences naturelles, Office Central de Faunistique. Paris.

- BRETON G., 1976. Capture d'un *Cimbex fagi* Zaddach, 1863, adulte male, (Hyménoptères, tenthredinidae), dans le parc de Valmont (Seine-Maritime). Bulletin trimestriel de la Société de Géologie de Normandie et des Amis du Muséum du Havre : tome LXIII, fascicule 3-3^{ème} trimestre.

- CARTER C-I, ANDERSON M-A, 1987. Enhancement of lowland forest ridesides and roadsides to benefit wild plants and butterflies. Forestry Commission, Research Division, Research Information note 126

- CHEVIN H., FAILLIE L., 2001. Inventaire provisoire des Hyménoptères Symphytes (Tenthredines) du département de la Sarthe. Bulletin de l'entomologie tourangele 22 (2), pp 40-51.

- CHEVIN H., COCQUEMPOT C., PELLETIER J., 1986. Inventaire des Hyménoptères Symphytes du département d'Indre-et-Loire. Cahiers des Naturalistes, Bulletin N.P., n.s. 42.

- CHEVIN H., 1990. Les Hyménoptères Symphytes du Muséum d'Histoire Naturelle de Nantes. Contribution à l'inventaire du département de Loire-Atlantique. Bulletin de la Société Naturaliste Ouest de la France, nouvelle série, tome 12.

- DIREN Pays de la Loire, CSRPN, 1999. Liste régionale indicative des espèces déterminantes en Pays de la Loire, espèces animales. DIREN Pays de la Loire, Nantes.
- NAGELEISEN L-M., BRACQUART P., VAUCEL G., NOBLECOURT T., 1999. Enseignements de trois années d'inventaires entomologiques dans les forêts de Lorraine. Colloque de Besançon.
- NOBLECOURT T., 1996. La protection de l'entomofaune et la gestion forestière. Revue forestière Française, tome XLVIII-1-1996, pp. 31-38.
- SPEIGHT M.C.D., 1989. Les invertébrés saproxyliques et leur protection. Conseil de l'Europe, collection Sauvegarde de la nature, n°42, 77 p. Strasbourg.
- STALLEGGER P., 2001. Etude Faune, Flore et Habitats en Forêt Domaniale de Perseigne. Parc Naturel Régional Normandie-Maine, Carrouges.

REMERCIEMENTS

Dans le cadre de cette étude, les remerciements sont adressés aux différents organismes et personnes qui ont prêté leur concours à la réalisation de ce projet.

La Direction Régionale de l'Environnement Pays de la Loire qui a contribué financièrement à la réalisation de cette étude.

L'Office National des Forêts : le Service Interdépartemental du Mans et l'Unité Technique Nord-Sarthe-Mayenne qui ont mis à notre disposition leur parfaite connaissance du massif forestier de Perseigne.

Monsieur Henri Chevin, spécialiste des Hyménoptères Symphytes, pour ses précieux conseils sur les techniques d'inventaires et pour les identifications des spécimens collectés.

Le Musée Vert du Mans qui a mis à notre disposition ses collections de Carabidés.

Des membres permanents et bénévoles de la LPO Sarthe :

- Cynthia Bougrain, membre permanent, pour ses photographies des différents sites, pour la saisie des données ainsi que pour la relecture du document.
- Charles Coudray, stagiaire à la LPO Sarthe lors de la réalisation de l'étude.
- J-J. Demotier et J. Lacampagne, membres bénévoles, qui ont participé à certains relevés de terrain.

Les muséums et associations qui ont contribué à la réalisation de nos recherches bibliographiques : Muséum National d'Histoire Naturelle du Luxembourg, Muséum d'Histoire Naturelle du Havre, Association Naturaliste des Yvelines, l'Entomologie Tourangelle et Ligérienne...

Chaetocarabus intricatus,
une espèce de la liste de Speight.
 Photographie : F. Lécureur

Texte de Frédéric LECUREUR
Photos de Cynthia BOUGRAIN



**LE RETOUR ET LA NIDIFICATION
DE LA CISTICOLE DES JONCS *Cisticola juncidis*
en Sarthe**

FICHE SIGNALÉTIQUE :

La Cisticole des joncs est une espèce de catégorie faunistique indo-africaine à distribution étendue et dispersée.

C'est une petite fauvette à queue courte de taille intermédiaire entre le pouillot véloce et le roitelet huppé. De coloration chamois clair mais très striée, cet oiseau paraît très pâle vu de loin.

Sa confusion est improbable.

C'est lorsqu'il décrit des cercles en "sautant" au-dessus des milieux qu'il affectionne en lançant son chant caractéristique que sa découverte est aisée.

Il se perche volontiers en évidence sur les herbes ou sur de petits arbustes.



Jean-François Darras

HABITAT :

Elle affectionne les milieux herbacés ouverts, plus ou moins humides (marais d'eau douce ou saumâtre, rives des cours d'eau), voire secs (friches, champs de céréales, prairies ouvertes, terrain vagues herbeux). On la trouve également localement dans les marais à salicornes.

CHANTS ET CRIS :

Son chant unique un "tsip, tsip, tsip" dur est répété de façon rythmique. Il est principalement lancé par le mâle lors du vol nuptial onduleux (une note est émise au sommet de chaque sautillerment). Les cris les plus fréquemment émis sont des "tchip" et des "vit, vit, vit" d'alarmes rapides.

REPRODUCTION :

La période de reproduction débute généralement au mois de mai en Camargue (GUICHARD, 1959) comme en Bretagne méridionale (TAILLANDIER) et s'achève parfois tardivement (mois d'octobre) chez les populations méditerranéennes et occidentales et même chez une population septentrionale, comme cela a été constaté en Normandie (CHARTIER, 1981).

L'espèce est très prolifique. Par exemple dans les marais salants de Guérande, un mâle engendre en moyenne de 10 à 16,5 jeunes à l'envol par an (TAILLANDIER, 1993). Durant l'été les jeunes mâles émancipés, se dispersent fortement à la recherche d'un territoire (10 km, voire plus, SULTANA et GAUCI, 1982).

Dans les zones humides, pendant l'automne et l'hiver (septembre à janvier), les jeunes de l'année et quelques adultes se regroupent le soir dans les roselières, en petits dortoirs d'une dizaine d'individus.

LE BREF EPISODE SARTHOIS

C'est entre 1970 et 1975 (Laurent YEATMAN, 1976) que la 1ère Cisticole des joncs est découverte en Sarthe, plus exactement en vallée du Loir. Il faudra attendre le début de l'année 1980 pour voir la petite fauvette s'installer comme en témoignent les données ci-dessous :

- 1 individu, les 5 et 14/09/1980 sur l'aérodrome le Mans- Arnage.
- 1 chanteur, le 10/08/1982 au Mans, sur le campus de l'université.
- 2 individus, les 17/04, 08/05 et 23/05/1983 à Savigné-sous-le-Lude.

- 1 individu le 02/07/1983 à Vaas.
- 1 chanteur les 28/05, 05/06 et 19/06/1983 à Spay
- 1 chanteur le 5/06/1983 au Mans.
- 1 couple chanteur les 24/04 et le 31/08 au Mans sur le campus de l'université.
- 1 chanteur les 30/07 et 05/08/1984 à Spay.
- 4 chanteurs le 01/07/1984 en Vallée du Loir.
- 1 chanteur le 30/08/7-1984 au Lude.
- 1 chanteur le 01/09/1984 à Loudon commune de Saint Mars la Brière.

L'observation d'un couple d'avril à août 1983, installé sur l'échangeur de la rocade de l'université au Mans permet d'affirmer une nidification probable sur une surface d'un demi hectare couvert d'herbes denses et sèches et de quelques robiniers (Guy MOTEL, 1991).

Hélas la vague de froid intense de l'hiver 1984-1985 va stopper définitivement toute installation et faire disparaître cette espèce de notre département comme d'une grande partie de ses sites français.

"LES RETROUVAILLES"

Après de si longues années la Cisticole des joncs est enfin de retour dans notre département avec trois mentions de l'espèce en 2001 :

- 1 chanteur entendu mais non observé le 08/07/2001 à Yvré l'Evêque, C. KERIHUEL
- 1 individu le 15/09/2001 à La Flèche, H. DAVIERE-LAPOUS, E. LAPOUS
- 1 individu le 24/09/2001 à la Flèche, A. DARRAS, J.F. DARRAS

L'oiseau de la Flèche fréquente une friche située dans la zone industrielle en face du rond-point du plan d'eau de la Monnerie.

Hélas l'année suivante, des modifications seront apportées à ce secteur (fauchage et nouvelle construction) et les contacts resteront vains après la mi-janvier 2002.

RETOUR EN FORCE

L'année 2002 confirme bien le grand retour de la Cisticole en Sarthe avec le recueil dans le sud du département de 32 données. L'espèce occupe un site à la Flèche (plus de contact après le 19/01/02), un site à Vion, tandis que la commune de Précigné accueille la Cisticole sur 6 secteurs !

C'est d'ailleurs sur l'un de ces secteurs que cette fauvette va nous "offrir" la première nidification certaine de l'espèce en Sarthe.

1ère NIDIFICATION CONFIRMEE EN SARTHE

Les indices de nidification certaine sur les sites de la " Route du moulin à Vent" et le "Plessis Roland" situés sur la commune de Précigné, recueillis par Jean-François DARRAS et Eric LAPOUS sont les suivants :

- Le 05/07/02 : 1 adulte avec nourriture
 - Le 15/07/02 : 2 adultes dont un avec un insecte puis avec une petite chenille
 - Le 16/07/02 : 2 adultes, dont un transportant des insectes, et une araignée.
 - Le 18/07/02 : 1 adulte transporte à 2 reprises des sacs fécaux, 1 adulte nourrit avec une araignée de grande taille, 1 adulte apporte un criquet jaune, 1 chanteur et 2 juvéniles.
 - le 23/07/02 : 1 adulte transporte un criquet jaune.
 - Le 23/07/02 : 1 adulte transporte de la nourriture.
- (après cette date plus de nourrissage observés)
- Le 5/09/02 : 13 individus constitués d'adultes et de jeunes regroupés sur le site.

Le site de nidification de la " Route du moulin à Vent" est une friche composée de chardons, d'ombellifères, d'orties, d'épilobes et d'herbes sèches. Le 2ème du "Plessis Roland" est également une

friche avec de petits buissons épineux épars et des herbes sèches. Ils sont distants de quelques centaines de mètres. L'année 2003 confirmera bien l'installation, espérons durable, de la petite fauvette puisque les sites de Précigné sont à nouveau occupés avec transport de nourriture le 19/06/03 (E. LAPOUS, J.F. DARRAS, H. DAVIERE-LAPOUS), l'espèce est également notée en mars sur une lande en forêt de Petite Charnie (E. LAPOUS) et en juin dans le bocage de Vion. (E. LAPOUS).

BIBLIOGRAPHIE CONSULTEE

- Bulletins du Groupe Sarthe Ornithologique n° 9, 13, 15 et 16.
- Groupe Sarthois Ornithologique. Les Oiseaux Nicheurs de la Sarthe. Guy MOTEL (p. 109).
- Groupe Sarthois Ornithologique. La Migration des oiseaux en Sarthe. Gilles PAINEAU (p. 176).
- Mark BEAMAN et Steve MADGE. Guide Encyclopédique des oiseaux du Paléarticque Occidental .(p. 647-648)- Nathan.
- Jeannine TAILLANDIER et Alain CHARTIER dans Nouvel Atlas des Oiseaux Nicheurs de France. 1985-1989- D. YEATMAN-BERTHELOT et G. JARRY- SOF.

Eric LAPOUS

UNE ANNEE REUSSIE POUR LA NIDIFICATION DU FULIGULE MORILLON *Aythia Fuligula*

Le Fuligule morillon *Aythia fuligula*, est bien connu comme hivernant en Sarthe. Il fréquente les différents plans d'eau d'octobre à mars comme l'indiquent les observations 2003 suivantes :

- 4 mâles et 2 femelles, le 04 janvier à St Denis d'Orques.
- 60, le 31 janvier aux étangs LTR à Spay.
- 40, le 4 février aux gravières CML à Fercé-sur-Sarthe.
- 50, le 16 mars sur l'étang de la Bonde à St Jean du Bois
- 1 le 11 octobre, 2 le 6 novembre, 4 le 29 novembre
- et 5 le 16 décembre aux étangs de la Monnerie à la Flèche.



Sa nidification dans le département est par contre plus rare.

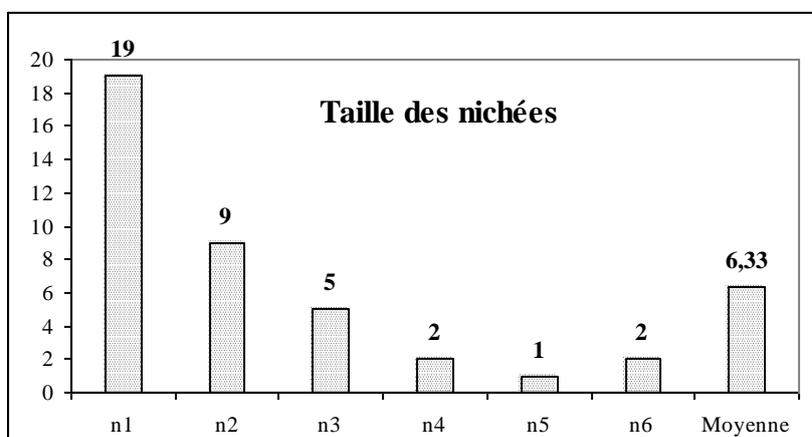
La première nidification a été rapportée par H. Juliot (La Migration des Oiseaux en Sarthe (2000). Groupe Sarthois Ornithologique. Le Mans.) en 1997 sur l'étang de la Bonde à St Jean du Bois.

En 2003 dans le cadre d'une étude sur l'avifaune des carrières à Fercé-sur-Sarthe, **la reproduction du Fuligule morillon s'est confirmée.**

Le site étudié, est une carrière d'extraction de sables et de graviers, composée de deux plans d'eau. Un îlot, au milieu d'un des étangs, accueille une colonie de mouettes rieuses qui favorise la nidification de plusieurs espèces d'oiseaux dont le fuligule morillon.

Les premiers poussins ont été observés le 5 juin 03. Rien d'anormal car cette espèce d'anatidé est connue pour sa nidification tardive contrairement au Canard colvert. L'incubation des oeufs étant d'environ 28 jours, les couvaisons ont du commencer vers la première quinzaine de mai.

Six nichées se sont échelonnées durant l'été avec des effectifs très variables comme indiqués sur le tableau ci-dessous.



La dernière nichée, 2 poussins le 8 août 2003, correspond peut-être à une ponte de remplacement.

La production globale a atteint 38 jeunes **soit une moyenne de 6,33 par nichée.**

En France le Fuligule morillon niche au nord d'une ligne allant de la Gironde à l'Ain.

Les effectifs nicheurs ont connu une progression depuis 1970.

Pour la période 1980-1995, la population nicheuse en France est évaluée à 570-650 couples. (Rocamora & Sueur (1999) dans les Oiseaux menacés et à surveiller en France. SOF-LPO).

En Sarthe, la nidification de cette espèce ne pourra se perpétuer que si elle trouve des plans d'eau sans dérangement pendant la saison estivale.



Jacky Melocco

OBSERVATIONS EN SARTHE ANNEE 2003

GAVIIDAE

Plongeon catmarin *Gavia stellata*

2003, 1 donnée - 2002, 1 donnée.

- 1 le 7/12, présent au moins jusqu'au 18/12 à La Flèche, étangs de La Monnerie. B&CB.

- Période "classique" pour cette espèce en Sarthe, les observations ayant lieu le plus souvent en décembre et janvier.

Plongeon arctique *Gavia artica*

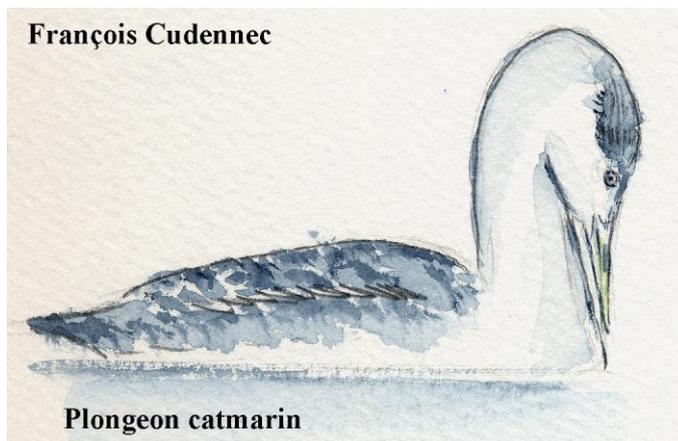
2003, 0 donnée - 2002, 1 donnée.

Plongeon imbrin *Gavia immer*

2003, 1 donnée - 2002, 4 données.

- 1 du 02 au 10/01 à Spay, étangs LTR. J&MM.

- Probablement le même oiseau que celui observé à partir du 15/12/02, ce qui correspondrait à un séjour de 25 jours sur le même plan d'eau.



PODICIPEDIDAE

Grèbe castagneux *Tachybaptus ruficollis*

2003, 8 données - 2002, 2 données.

- 20 le 04, le 25/07 et le 08/08, à Fercé-sur-Sarthe, gravières CML. J&MM.

- Espèce observée sur les lacs du département, le plus souvent à l'unité ou par deux, avec parfois des concentrations.

Grèbe huppé *Podiceps cristatus*

2003, 7 données - 2002, 2 données.

- 15 dont 2 juvéniles, le 11/07 à La Flèche, aux étangs de la Monnerie. B&CB.

- 12 le 16/11 à La Ferté Bernard, les Ajeux. F.J.

- 74 le 8/12, à La Flèche, aux étangs de la Monnerie. B&CB.

- 16 le 13/12 à Connerré, étang Peloin, AC&JL.

Grèbe jougris *Podiceps grisegena*

2003, 0 donnée - 2002, 1 donnée.

Grèbe esclavon *Podiceps auritus*

2003, 0 donnée - 2002, 1 donnée.

Grèbe à cou noir *Podiceps nigricollis*

2003, 5 données - 2002, 1 donnée.

- 5 le 13/04 à La Ferté Bernard, les Ajeux. F.J.

- 2 le 05/06 et 1 le 16/07, à Fercé-sur-Sarthe, gravière CML. J&MM.

- 3 le 26/09 à La Flèche, étangs de la Monnerie. B&CB.

- 2 le 09/11 à La Ferté Bernard, les Ajeux. F.J.

- Les apparitions du Grèbe à cou noir en Sarthe sont réparties sur l'ensemble des plans d'eau du département et sur la majeure partie de l'année, sauf en hiver.

PHALACROCORACIDAE

Grand cormoran *Phalacrocorax carbo*

2003, 16 données - 2002, 5 données.

- 99 le 09/01 à La Ferté Bernard, les Ajeux. F.J.
- 10 le 11/07 à La Flèche, étangs de la Monnerie. B&CB.
- Le Grand cormoran séjourne régulièrement en été dans le département.

ARDEIDAE

Bihoreau gris *Nycticorax nycticorax*

Pas de donnée en 2002.

- **1 le 16/06 à La Flèche, étangs de la Monnerie. B&CB.** L'oiseau était au repos dans un bassin de décantation.
- Observation peut fréquente dans le département.

Crabier chevelu *Ardeola ralloides*

- 1 le 2/05/03 à Louailles. Eric Lapous

Observation exceptionnelle en Sarthe !

- **Les deux précédentes observations en Sarthe, sont celles d'un oiseau tué le 5 juillet 1878 (A. Gentil -1905) et d'un mâle tué en mai 1909 près de Voivres les le Mans (GSO -Les oiseaux migrants en Sarthe).**

Aigrette garzette *Egretta garzetta*

2003, 3 données - 2002, 1 donnée.

- 1 le 18/05 à La Ferté Bernard, les Ajeux. F.J.
- 1 le 13/08 à Spay, étangs LTR. J&MM.
- 1 le 11/12 à La Flèche, étangs de la Monnerie. B&CB.
- L'expansion des effectifs sur le littoral atlantique (Spatule n° 11 Revue Ornithologique de la LPO Loire Atlantique) se traduit par des observations plus nombreuses à l'intérieur des terres.

Grande Aigrette *Egretta alba*

2003, 1 donnée - 2002, 3 données.

-3, le 29/03 en vol à La Ferté Bernard les Ajeux. F.J.

- Deux des données de 2002 correspondent très probablement au déplacement d'un groupe de 4, observées le 20/11 à La Flèche et le 20/12 à Malicorne, à 15 km au nord.

Héron cendré *Ardea cinerea*

- 1 **blanc** au milieu d'un groupe de 8, le 21/07 à La Flèche, prairies de la Monnerie. B&CB.

Héron pourpré *Ardea purpurea*

2003, 3 données - 2002, 0 donnée.

- 2 le 24/06 au sein d'une héronnière à La Flèche. B&CB.
- 3 dont 2 juvéniles, le 10/08 à St Mars la Brière. J.L. La première observation de ces oiseaux a été faite quelques jours plutôt par J. Renoult ?

CICONIIDAE

Cigogne blanche *Ciconia ciconia*

2003, 6 données - 2002, 1 donnée.

- 1 le 17/02 à St Gervais en Belin J-Y.R.
- 4 le 21 /06 en vol vers l'ouest au Mans Gazonfier D.L.
- **26, le 11/08 en vol, Le Mans Pontlieu; R.P.**
- **1, le 05/11 à St Mars la Brière. F.J.**

- Cet oiseau a passé tout l'hiver en bordure de la nationale Le Mans- La Ferté Bernard, souvent perché sur un arbre. Il a été bagué le 9 juin 1988 à Mengen Allemagne (information de C. Kerihuel sur Obs-maine).

Il est possible qu'en raison de son âge 15 ans, il ait préféré hiverner en Europe plutôt que subir les fatigues d'une migration.

ANATIDAE

Oie Rieuse *Anser albifrons*

2003, 1 donnée - 2002, 2 données.

- **1, le 05 et le 19/01 à La Ferté Bernard, les Ajeux. F.J.**

Comme en 2002, observation aux Ajeux.

Oie cendrée *Anser anser*

2003, 12 données - 2002, 3 données.

- 30 le 02/02 à La Ferté Bernard, les Ajeux. F.J.

- Vol de nuit le 06/02 à Montbizot. CB&FL.

- 29 en vol le 15/02 à La Ferté Bernard. F.J.

- **130 en vol le 27/02 à Epineu le Chevreuil. J-Y.R.**

- La dernière du printemps le 21/04 à La Ferté Bernard, les Ajeux. F.J.

- 8 le 05/11 à La Ferté Bernard, les Ajeux. F.J.

- 4 le 26/11 posées à La Flèche, étang de la Monnerie. B&CB.

- 30 le 27/11 et **200 le 03/12, en vol à La Flèche, étangs de la Monnerie. B&CB.**

- 1 posée le 14/12 à La Flèche; étang de la Monnerie. B&CB.

- Les stationnements, ne concernent que de faibles effectifs.

Bernache du Canada *Branta canadensis*

2003, 2 données - 2002, 0 donnée.

- **11, le 01/03 Saint Mars la Brière, étangs de Loudon R.P.**

- L'origine de ce groupe n'a pas été clairement établie.

Tadorne de Belon *Tadorna tadorna*

2003, 3 données - 2002, 2 données.

- 3 le 05 et le 09/01 et le 30/11 à La Ferté Bernard, les Ajeux. F.J.

- Déjà en 2002 les observations provenaient du Perche Sarthois, la Ferté et Lamnay.

Canard siffleur *Anas penelope*

2003, 10 données.

- Présence de janvier à avril puis à partir d'octobre, avec des petits effectifs sur les principaux étangs : St Denis d'Orques à l'ouest, Fercé-sur-Sarthe au sud du Mans, La Flèche en sud Sarthe, Connerré et La Ferté Bernard à l'est du Mans, Rouez-en-Champagne au nord ouest du Mans, sur un étang situé à l'emplacement d'une ancienne mine d'or.

- 2 mâles et 2 femelles le 04/01, à St Denis d'Orques. J.L.

- **18 le 5/01, et 1 femelle le 15/04 à La Ferté Bernard, les Ajeux. F.J.**

- 2 mâles et 1 femelle le 11/01, à Connerré, étang Peloin. AC & JL.

- 2 mâles et 1 femelle le 22-03 à Rouez-en-Champagne. J.L.

- 4 le 09/10 à Fercé-sur-Sarthe, gravière CML. J&M.M.

- 4 le 8/11 à La Ferté Bernard, les Ajeux. F.J.

- **13 le 29/11 et 9 le 16/12, à La Flèche, étangs de la Monnerie. B&C.B.**

Canard chipeau *Anas strepera*

2003, 7 données - 2002, 3 données.

- Pas de grand regroupement cette année comme en 2002, où 90 avaient été observés sur un des étangs de la Monnerie à La Flèche le 10/12. Le maximum a été de 7, le 30/11 à La Ferté Bernard, les Ajeux. F.J.

Sarcelle d'hiver *Anas crecca*

2003, 7 données - 2002, 5 données.

- Deux regroupements notables :
- 30 le 15/01 à St Denis d'Orques. J.L.
- 46 le 23/10 à La Ferté Bernard, les Ajeux. F.J.

Canard colvert *Anas platyrhynchos*

- **1 127, le 14/12 à La Ferté Bernard, les Ajeux. F.J.** Bravo pour le compteur !
- 210, le même jour à La Flèche, étangs de la Monnerie. B&C.B.

Canard pilet *Anas acuta*

2003, 3 données - 2002, 1 donnée.

- 1 mâle le 27 /02 et le 23/03, à La Ferté Bernard, les Ajeux. F.J.
- **12 en éclipse le 12/10, à La Flèche, étang de la Monnerie. B&CB.**
- Peu fréquent sur les plans d'eau sarthois.

Sarcelle d'été *Anas querquedula*

2003, 1 donnée - 2002, 1 donnée.

- 4 le 04/04 à Fercé-sur-Sarthe, gravières CML. J&MM.

Canard souchet *Anas Clypeata*

2003, 8 données - 2002, 5 données.

Présent de janvier à avril :

- 4 mâles et 3 femelles le 13/04, à La Ferté Bernard, les Ajeux. F.J.
- puis à partir d'octobre, **10**, le 13/10 en éclipse à La Flèche, étang de la Monnerie B&CB.

Fuligule milouin *Aythya ferina*

2003, 12 données - 2002, 5 données.

- Un incontournable de la plupart des plans d'eau sarthois avec parfois des effectifs importants comme **à Fercé-sur-Sarthe aux gravières CML avec 202, le 21/02. J&MM.**
- 66, le 14/12 à La Flèche, étangs de la Monnerie. B&CB.
- **Présence jusqu'en juin**, 20 le 22/06 à St Jean du Bois, étang Gilbert. J&M.M.

Fuligule à bec cerclé *Aythya collaris*

L'oiseau découvert en 2002 était encore présent le 04/01/2003.

Fuligule nyroca *Aythya nyroca*

- **2, du 15 au 22/11** à La Flèche, étangs de la Monnerie. B&CB. **Présence très rare en Sarthe.**

Fuligule morillon *Aythya fuligula*

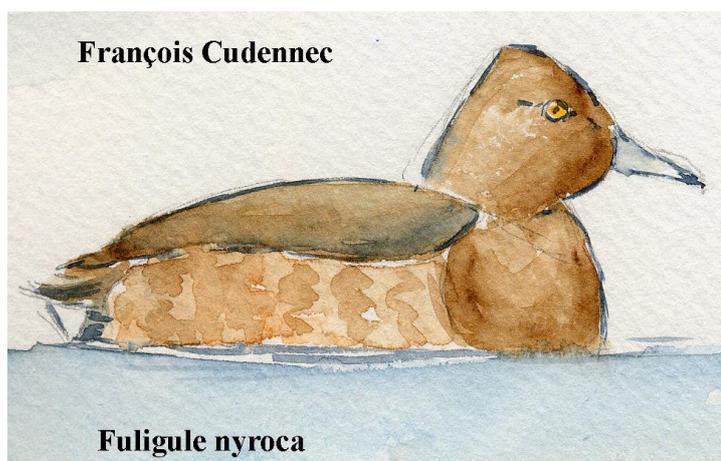
- Concentrations en hiver comme à Spay aux étangs LTR 60, le 31/01, J&MM.
- et **43 le 19/06** à Fercé-sur-Sarthe sur les gravières CML

Reproduction sur le site des gravières CML, voir l'article dans ce numéro.

Garrot à œil d'or *Bucephala clangula*

2003, 3 données - 2002, 1 donnée.

- 1 le 03/01 à Connerré, étang Peloin. J.L.
- 1 le 06 et le 10/01 à Spay, étangs LTR. J&MM. Sans doute le même oiseau que celui observé le 18/12/2002.
- 1 le 20/02 à La Ferté Bernard, les Ajeux. F.J.



Harle piette *Mergus albellus*

2003, 2 données - 2002, 0 donnée.

- 1 le 04/01 à St Denis d'Orques. S.G.
- 1 le 06/02 à La Ferté Bernard, les Ajeux. F.J.

ACCIPITRIDAE

Bondrée apivore *Pernis apivorus*

2003, 4 données - 2002, 3 données.

- 1 le 29/05 à St Symphorien. R.P.
- 1 le 11/07 à Fercé-sur-Sarthe, gravières CML. J&MM.
- 1 le 18/08 à Lamnay. F.J.
- 1 le 18/09 à Spay, gravière au Hangar. J&MM.

Circaète Jean-le-Blanc *Circaetus gallicus*

- 1 le 13/08 à Spay, étangs LTR. J&MM.

- Observations très irrégulières dans le ciel de Sarthe. Le département est situé au-delà de l'aire de reproduction de ce rapace dont les nicheurs les plus proches sont ceux du sud du Maine-et-Loire et du Loir-et-Cher.

Busard des roseaux *Circus aeruginosus*

2003, 1 donnée - 2002, 2 données.

- 1 le 19/05 à Saosnes, étang des Mées. J.L.

Busard Saint Martin *Circus cyaneus*

2003, 23 données - 2002, 28 données.

- Les observations ont eu lieu sur toute l'année de janvier à décembre.
- 2 mâles et 1 femelle en parade le 22/03, à St Symphorien. R.P
- Une autre parade le 04/04, 1 mâle et 1 femelle, toujours à St Symphorien. R.P.
- 1 femelle et 1 jeune, le 27/07 à Lailé. R.P.

Busard cendré *Circus pygargus*

2003, 3 données - 2002, 6 données.

- 1 mâle et 1 femelle le 23/05 à Cures J.L
- 1 mâle et 1 femelle le 23/05 à Conlie J.L.
- 1 mâle le 23/05 à Neuvillalais. J.L.
- Les effectifs du Busard cendré sont faibles en Sarthe. L'inventaire sur les rapaces diurnes 2000-2003 donne pour le département une estimation de 8 nicheurs (Tarier pâtre n°3)

Epervier d'Europe *Accipiter nisus*

2003, 12 données - 2002, 13 données.

- Observations réparties sur les communes de Bazouges-sur-le-Loir, Connerré, Cré-sur-Loir, Epineu-le-Chevreuil, Fercé-sur-Sarthe, La Ferté-Bernard, Lamnay, Le Mans, Yvré l'Evêque.

FALCONIDAE

Faucon crécerelle *Falco tinnunculus*

- 1 le 09/03 sur un nid de corvidé à La Suze-sur-Sarthe. J-Y.R.
- Nidification assez précoce ?

Faucon hobereau *Falco subbuteo*

2003, 5 données - 2002, 10 données.

- Le premier le 09/04 à St Symphorien. R.P.
- Le dernier le 22/09 à Vibraye. F.J.

RALLIDAE

Rale d'eau *Rallus aquaticus*

- 1 chanteur le 25/02 à Cré-sur-Loir. CB&FL.

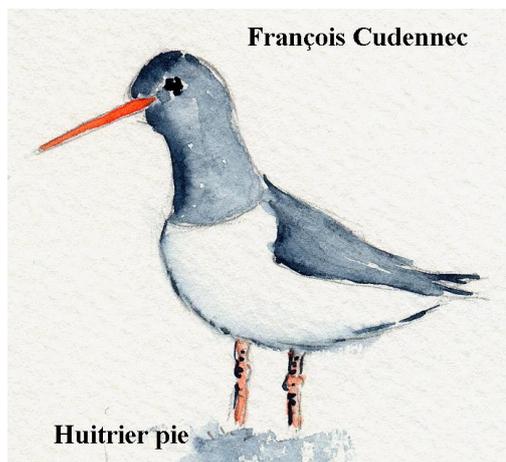
Foulque macroule *Fulica atra*

- 200 le 08/08 et le 19/09 à Fercé-sur-Sarthe, gravières CML. J&M.M.
- 280 le 14/10 et **350 le 01/12** à Spay, LTR. J&M.M.
- 144 le 14/12 à La Flèche, étang de la Monnerie. B&C.B.
- Les rassemblements débutent en août et culminent en décembre.

Huitrier pie *Haematopus ostralegus*

1 le 10/10 a stationné une semaine à La Flèche aux étangs de la Monnerie. B&CB.

- Apparition très rare de cette espèce, à une date qui fait penser à un migrateur égaré.



BURHINIDAE

Oedicnème criard *Burhinus oedicnemus*

2003, 6 données - 2002, 1 donnée.

- 1^{ère} observation le 16/03, 2 à Louailles J.L.
- Un maximum de 8 le 19/06 à Fercé-sur-Sarthe, gravières CML. J&MM.

CHARADRIIDAE

Petit Gravelot *Charadrius dubius*

2003, 13 données - 2002, 9 données.

- Le 1^{er} le 27/03 à La Ferté Bernard les Ajeux. F.J.
- Sur ce même site, 4 œufs le 30/04.
- 6 le 16/05 à Fercé-sur-Sarthe sur les gravières CML. J&MM.
- Un nid le 01/08, à La Flèche, étangs de la Monnerie. B&CB.

Grand Gravelot *Charadrius hiaticula*

1, le 18/09 à La Ferté Bernard, les Ajeux. F.J.

Pluvier doré *Pluvialis apricaria*

2003, 8 données - 2002, 4 données.

- Un beau rassemblement de **350 pluviers dorés en train de se nourrir le 05/01 à Montbizot** dans la plaine, en bordure de la Sarthe. CB&FL.
- 50 le 22/02 à Conflans-sur-Anille. F.J.
- 31 le 27/02 à Montmirail. F.J.
- 80 le 23/11 à La Ferté Bernard les Ajeux. F.J.
- 150 le 15/12 à Montbizot toujours au même endroit. CB&FL.
- Les observations de Pluviers dorés sont faites sur quatre mois, novembre décembre, janvier, et février.

Vanneau huppé *Vanuellus vanuellus*

2003, 16 données - 2002, 4 données.

- Les groupes d'hivernant rassemblent jusqu'à 450 individus, comme le 05/01 à Montbizot. CB&FL
- **Et même 2 000 individus, comme à Dollon le 27/12. R.P.**
- Les nicheurs sont repérés dès la fin mars :
- 2 couples le 28/03 à Vibraye.F.J. et 2 en parade le 29/03 à Louailles J.L.

SCOLOPACIDAE

Bécasseau sanderling *Calidris alba*

2003, 1 donnée - 2002, 0 donnée.

- 1 le 12/04 à La Ferté Bernard, les Ajeux. F.J.
- Migrateur rare en Sarthe.

Bécasseau minute *Calidris minuta*

2003, 1 donnée - 2002, 1 donnée.

- 1 le 24/04 à La Ferté Bernard les Ajeux F.J.
- Lui aussi peu fréquent.

Bécasseau de Temminck *Calidris temminckii*

- **1, le 6 et le 7/05 à Louailles. Eric Lapous .**
- **5^{ème} mention Sarthoise !**

Bécasseau variable *Calidris alpina*

2003, 4 données - 2002, 1 donnée.

- Tous observés à La Ferté Bernard, aux Ajeux, le 1er le 02/02, le dernier le 04/05. F.J.

Combattant varié *Philomachus pugnax*

2003, 1 donnée - 2002, 0 donnée.

- 2, le 17/05 à Louailles. J.L.

Bécassine des marais *Gallinago gallinago*

2003, 18 données – 2002, 5 données.

- Observations de janvier à mars, les deux dernières le 22/03 à Champrond. F.J.
- Puis à partir de septembre, 2^e le 19/09 à Fercé-sur-Sarthe, gravières CML. J&MM.
- Quelques rassemblements :
- 37 le 16/02 à La Ferté Bernard, Les Ajeux. F.J.
- 8 le 2/03 à St Mars la Brière, étangs de Loudons. J.L.
- 12 le 14/11 à La Flèche, étangs de la Monnerie. B&C.B.

Barge à queue noire *Limosa limosa*

- 6 du 15/ au 23/07 à La Flèche, étangs de la Monnerie. B&CB.

Courlis cendré *Numenius arquata*

2003, 13 données – 2002, 5 données.

- Le Courlis hiverne dans la vallée de l'Huisne, - 1 le 03/01 à Beillé J.L.
- 4 le 12/01 à La Ferté Bernard, aux Ajeux. F.J.
- Les regroupements peuvent être importants, **51, le 13/02 toujours aux Ajeux. F.J.**
- Toutes les observations proviennent de la vallée de l'Huisne ou à proximité, comme les 3 observés le 03/04 à Champrond F.J.

Chevalier arlequin *Tringa erythropus*

2003, 3 données - 2002, 0 donnée.

- 1 le 04/05 à la Ferté Bernard, les Ajeux. F.J.
- 4 le 17/05 à Louailles. J.L.
- 1 adulte et 2 immatures le 31/08, à la Ferté Bernard, les Ajeux. F.J.

Chevalier gambette *Tringa totanus*

2003, 12 données - 2002, 3 données.

- Le premier le 08/04 à Fercé-sur-Sarthe gravières CML. J&M.M.
- 5 observation en avril, avec 5 individus, 4 en mai, avec 7 individus, 1 individu observé en juin, 1 en juillet, le dernier le 4/09 à Spay étangs LTR. J&MM.

Chevalier aboyeur *Tringa nebularia*

2003, 3 données - 2002, 1 donnée.

- 16, le 22/04 à Louailles. E.L. - Une belle petite troupe !

Chevalier culblanc *Tringa ochropus*

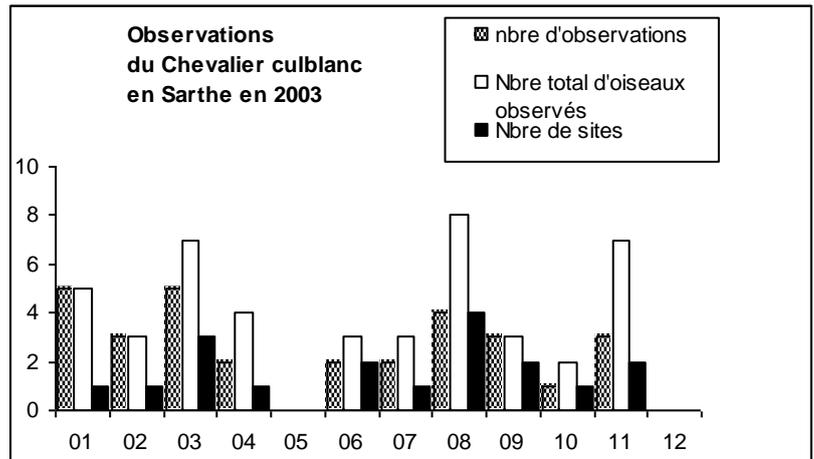
2003, 30 données.

- 4 le 04/08 à La Flèche étangs de la Monnerie. B&C.B.

- 4 le 4/11 à Saint Mars la Brière, étangs de Loudon. J.L.

- Le Chevalier culblanc est visible presque toute l'année avec trois pics, en mars, en août et en septembre.

- Le plus souvent à l'unité, 20 fois sur 30, soit 66% des observations, par deux; 7 fois sur 30, soit 33%, par trois, 1 fois sur 30, soit 3,3 %, par quatre deux fois sur trente soit 6,7%.



Chevalier guignette *Actitis hypoleucos*

2003, 22 données.

- 45 % des observations sont réalisées en avril et en août, ces deux mois totalisant 73% des guignettes observés.

- Le groupe le plus nombreux a été observé le 4 août, avec 16 Chevaliers guignettes à la Flèche, aux étangs de la Monnerie. B&CB.

LARIDAE

Mouette mélanocéphale *Larus melanocephalus*

2003, 4 données - 2002, 1 donnée.

- 5 le 13/03, 6 le 04/04, 12 le 16/05 et 15 le 23/05 sur les gravières CML à Fercé-sur-Sarthe. J&MM

Mouette rieuse *Larus ridibundus*

2003, 7 données - 2002, 2 données.

- 200 le 05/06 à Fercé-sur-Sarthe, gravières CML. J&MM.

- 360 le 07/12 à la Flèche, étangs de la Monnerie. C&BB.

Goéland brun *Larus fuscus graellsii / intermedius*

2003, 7 données - 2002, 4 données.

- 6 en vol le 19/01 à la Ferté Bernard, les Ajeux. F.J.

Goéland leucophé *Larus cachinnans*

2003, 1 donnée - 2002, 1 donnée.

- 1 le 04/05 à la Ferté Bernard, les Ajeux. F.J.

STERNIDAE

Sterne pierregarin *Sterna hirundo*

2003, 9 données - 2002, 2 données.

- Les observations sont sur la période comprise entre le 17/04 et le 08/08 avec un maximum le 16/07, 40 à Spay, étangs LTR. J&MM.

- 10 le 23/07 à La Flèche, étang de la Monnerie, 4 adultes et 6 juvéniles. C&BB.

Sterne naine *Sterna albifrons*

2003, 1 donnée - 2002, 0 donnée.

- 1 le 04/05 à la Ferté Bernard, les Ajeux. F.J.

Guifette moustac *Chlidonias hybridus*

2003, 3 données - 2002, 0 donnée.

- 2 le 16/05 à Fercé-sur-Sarthe, gravières CML. J&MM.
- 1 le 18/05 à la Ferté Bernard, les Ajeux. F.J.
- Deux données à deux jours d'intervalle sur deux sites situés à 40 km de distance !
- 2 le 19/06 à Fercé-sur-Sarthe, gravières CML. J&MM

Guifette noire *Chlidonias niger*

- 2 le 23/05 à Fercé-sur-Sarthe, gravières CML. J&MM.
- 3 le 25/05 à la Ferté Bernard, les Ajeux. F.J.
- Même remarque que précédemment !
- 1 le 08/08 à Fercé-sur-Sarthe, gravières CML. J&MM.

COLUMBIDAE

Pigeon ramier *Columba palumbus*

- 200 le 05/01 à Montbizot, perchés dans une haie. CB&FL.

Tourterelle des bois *Streptopelia turtur*

- La première le 13/04 à Rouillon J.L.

CUCULIDAE

Coucou gris *Cuculus canorus*

2003, 7 données.

- 1^{er} chanteur le 21/03 à Parigné l'Evêque. J.L.
- Dernière observation le 17/08, un coucou perché sur un fil à Téléché. J-Y.R.

TYTONIDAE

Effraie des Clochers *Tyto alba*

2003, 5 données - 2002, 4 données.

- 1 rue Toussaint au Mans le 25/02. J&MM.
- 1 mâle et 1 femelle avec un œuf le 04/04 dans un nichoir de l'Arche de la Nature. R.P.
- 1 couple dans une cavité d'arbre le 21/04 à Parigné l'Evêque. R.P.

STRIGIDAE

Chevêche d'Athéna *Athene noctua*

2003, 4 données - 2002, 6 données.

- Données partielles, cf article sur la chevêche dans ce numéro.
- 1 morte dans un nichoir à Arthézé. P. Collet

Chouette hulotte *Strix aluco*

- 6 le 22/03, à l'Arche de la Nature. R.P.
- 2 adultes et 2 jeunes le 14/04, à l'Arche de la Nature. R.P

Hibou moyen-duc *Asio otus*

2003, 7 données - 2002, 5 données.

- 20 le 02/01 et 30 le 18/01 à St Symphorien. R.P.
- 1 couple avec des jeunes, le 04/06 à Voivres A.L.

Hibou des marais *Asio flammeus*

2003, 2 données - 2002, 2 données.

- 4 le 22/03, 5 le 23/03 et 1 le 29/04 à Parcé-sur-Sarthe. E.L.
- 1 le 16/12 à la Suze-sur-Sarthe. J-Y.R.

CAPRIMULGIDAE

Engoulevent d'Europe *Caprimulgus europaeus*
2003, 0 donnée.

APODIDAE

Martinet noir *Apus apus*
- 2 le 21 avril à la Ferté Bernard les Ajeux. F.J.

ALCEDINIDAE

Martin-pêcheur d'Europe *Alcedo atthis*
2003, 6 données.
- 1 nourrissage de jeune à Yvré l'Evêque, Arche de la Nature. R.P.

UPUPIDAE

Huppe fasciée *Upupa epops*
2003, 3 données - 6 données 2002.
- Peu de données en 2003 malgré la bonne implantation de la Huppe en Sarthe.

PICIDAE

Torcol fourmilier *Jynx torquilla*
2003, 0 donnée - 2002, 1 donnée.

Pic cendré *Picus canus*
2003, 1 donnée - 2002, 0 donnée.
- 1 chanteur le 27/09 à Jupilles. R.P.

Pic noir *Dryocopus martius*
2003, 7 données – 2002, 8 données.

Pic mar *Dendrocopos medius*
2003, 1 donnée - 2002, 1 donnée.
- 2 chanteurs en forêt de Perseigne le 27/03. J.L.

Pic épeiche *Dendrocopos minor*
Pas noté car trop commun ?

Pic épeichette *Dendrocopos minor*
2003, 4 données - 2002, 5 données.
- Sur les communes de la Suze-sur-Sarthe, Fercé-sur-Sarthe, Souillé, Spay.

ALAUDIDAE

Cochevis huppé *Galerida cristata*
2003, 2 données - 2002, 1 donnée.
- 1 le 12/01 à la Ferté Bernard les Ajeux. J&MM.
- 2 le 30/01 à la Ferté Bernard sur un parking à proximité du stade de foot. J.L.
- Il s'agit peut être des mêmes oiseaux, car ces deux sites ne sont distants que de deux à trois kilomètres.



Alouette lulu *Lullula arborea*

2003, 2 données – 2002, 3 données.

- 2 le 14/03 à St Jean des Echelles. F.J.
- 4 le 26/09 à la Ferté Bernard, les Ajeux. F.J.
- Oiseau plus facile à repérer par son chant que par l'observation directe. La " lullu " affectionne les milieux où bois et près alternent.

HIRUNDINIDAE

Hirondelle de rivage *riparia riparia*

2003, 5 données - 2002, 5 données.

Nidifications :

- 30 à Fercé-sur-Sarthe gravières CML, le 16/05. J&MM.
- 25 à Marolles-les-St Calais sur une petite falaise. J.L.

Hirondelle rustique *Hirundo rustica*

- Les deux premières le 16/03 à Spay, gravières LTR. J&MM.
- 200 le 29/08 à St Ouen en Belin, un vol à la tombée de la nuit. J-Y.R.
- Les 3 dernières le 23/10 à La Ferté Bernard, les Ajeux. F.J.

Hirondelle de fenêtre *Delichon urbica*

- La 1ère le 03/03 à La Suze-sur-Sarthe J-Y.R.
- Les dernières le 4/10 à Spay. J&MM.

MOTACILLIDAE

Pipit des arbres *Anthus trivialis*

- 7 le 31/05 sur une distance de 5 km à Moncé-en-Belin. J-Y.R.

Pipit farlouse *Anthus pratensis*

2003, 10 données - 2002, 4 données.

- 2 le 20/02 à La Ferté Bernard, les Ajeux. F.J.
- 50 à Louailles le 21/09. J.L.

Pipit Spioncelle *Anthus spinoletta*

2003, 6 données.

- Observations toutes réalisées en janvier et en novembre.
- Maximum de 15, le 02/11 à Connerré, étang Peloin, sur une prairie. J.L.

Bergeronnette printanière *Motacilla flava*

2003, 6 données - 2002, 3 données.

- 1 le 12/04, 2 le 19/04, et 1 le 24/04 à la Ferté Bernard, les Ajeux. F.J.
- 2 le 12/04 à Cures. J.L.
- 2 le 16/05 à Fercé-sur-Sarthe, gravières CML. M&JM.
- 2 le 22/05 à Domtfront. J.L.
- Plusieurs le 31/08 à la Ferté Bernard, les Ajeux. F.J.
- La dernière le 14/09 à Beillé. J.L.

Bergeronnette printanière *Motacilla flavissima*

2003, 4 données.

- 1 le 12/04 à Cures. J.L.
- 1 le 24/04 à la Ferté Bernard, les Ajeux. F.J.
- 2 le 16/05 à Fercé-sur-Sarthe, gravières CML. M&JM.
- 1 le 31/08 à la Ferté Bernard, les Ajeux. F.J.

Bergeronnette des ruisseaux *Motacilla cinerera*

2003, 10 données.

- 6 assommées le 20/10 et 4, le 29/10, à la Suze-sur-Sarthe, sur un site industriel. J-Y.R..

Bergeonnette grise *Motacilla alba alba*

- Un dortoir de 200 à La Suze-sur-Sarthe, d'octobre 2003 à février 2004 sur un site industriel. J-Y.R

TURDIDAE

Rossignol philomèle *Luscinia megarhynchos*

2003, 5 données.

- Le premier le 12/04 au Mans, quartier Gazonfier, au sol dans un jardin. J.L

- 4 chanteurs le 17/04 à Lamnay. F.J

Gorgebleue à miroir *Luscinia svecica*

2003, 3 données - 2002, 0 donnée.

- 1 le 23/03, 1 le 31/08, et la dernière le 25/09 à La Ferté Bernard, les Ajeux. F.J.

Rougequeue noir *Phoenicurus ochruros*

2003, 3 données - 2002, 3 données.

Rougequeue à front blanc *Phoenicurus phoenicurus*

2003, 0 donnée - 2002, 1 donnée.

Tarier des près *Saxicola rubetra*

2003, 6 données - 2002, 4 données.

- 1 le 24/04 et le 1/05 à La Ferté Bernard, les Ajeux en migration pré nuptiale. F.J.

- La migration post nuptiale a commencé le 10/08,

- Le dernier a été observé le 02/10 à La Ferté Bernard, les Ajeux. F.J.

Tarier pâtre *Saxicola torquata*

2003, 4 données.

- 1 mâle et 1 femelle le 25/01 à Connerré, étang Peloin. J.L.

- 1 femelle le 09/02 à Yvré l'Evêque Arche de la Nature. J.L.

- L'hivernage de l'espèce en Sarthe se confirme.

Traquet motté *Oenanthe oenanthe*

2003, 8 données - 2002, 3 données.

- Le premier le 21/04 à la Ferté Bernard, les Ajeux, pour la migration pré-nuptiale, F.J.

- Le 09/08 à Cures, le premier pour la migration post-nuptiale. J.L

Grive litorne *Turdus pilaris*

2003, 3 données - 2002, 3 données.

- 90 le 16/03 à Louailles en deux groupes de 60 et de 30. J.L.

- 50 le 4/11 à Fercé-sur-Sarthe, gravières CML.

M&JM.

Grive mauvis *Turdus iliacus*

2003, 6 données - 2002, 1 donnée.

- 40 le 17/02 à Spay. J-Y.R.

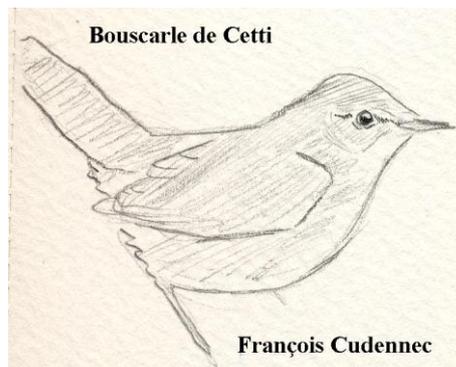
SYLVIIDAE

Bouscarle de Cetti *Cettia cetti*

2003, 3 données.

- 1 le 25/02 à Cré-sur-Loir chant CB&FL

- 1 le 29/05 et le 24/10 à Cré-sur-Loir attrapé lors d'une séance de baguage par J. Besnault



Cisticole des joncs *Cisticola juncidis*

- 1 le 27/05, le 05/06 et le 19/06 à la Ferté Bernard, les Ajeux. F.J.
- voir l'article de Eric Lapous dans ce numéro sur le statut de l'oiseau en Sarthe

Locustelle tachetée *Locustella naevia*

2003, 4 données - 2002, 2 données.

- 1^{er} chanteur le 09/04 à Yvré l'Evêque, Arche de la Nature. J.L.

Rousserole verderolle *Acrocephalus palustris*

- 3 le 27/05, 2 retrouvées mortes le 29/05 et 6 le 05/06 à La Ferté Bernard, les Ajeux. F.J.

Rousserole effarvate *Acrocephalus scirpaceus*

- 15 à Cré-sur-Loir le 29/05 lors d'une séance de baguage avec Jacques Besnault.

Hypolaïs polyglotte *Hippolais polyglotta*

2003, 5 données.

- 1^{er} chanteur le 17/04 à la Suze. J-Y.R.

Fauvette pitchou *Sylvia undata*

2003, 0 donnée – 2002, 1 donnée.

Fauvette grissette *Sylvia communis*

- 1^{er} chanteur le 20/04 à La Ferté Bernard, les Ajeux. F.J.
- 1 tombée du nid le 27/05 à La Ferté Bernard, les Ajeux. F.J.

Fauvette des jardins *Sylvia borin*

La première le 24/04 à La Ferté Bernard, les Ajeux F.J.

Fauvette à tête noire *Sylvia atricapilla*

- 1^{er} chanteur le 21/03 à St Mars la Brière, étangs de Loudon. J.L.
- 2 chanteurs le 27/03 à Neufchâtel en Saosnois, forêt de Perseigne. J.L.
- 1 mâle trouvé mort après avoir percuté une vitre le 14/10 au Mans quartier Gazonfier P.L.

Pouillot de Bonelli *Phylloscopus bonelli*

2003, 0 donnée – 2002, 1 donnée.

Pouillot siffleur *Phylloscopus sibilatrix* **2003, 2003, 1 donnée - 2002; 1 donnée.**

- 1 le 27/04 à Vibraye. F.J.

Pouillot véloce *Phylloscopus collybita*

- 1 le 11/01 à Connerré, étang Peloin AC&JL
- le 1^{er} chanteur le 08/03 à Yvré l'Evêque Arche de la Nature J.L.
- 1 le 2/11 à Connerré, étang Peloin AC&JL

Pouillot fitis *Phylloscopus trochilus*

2003, 3 données – 2002, 1 donnée.

- Le 1^{er} chanteur le 06/04 à St Mars la Brière, étangs de Loudon. J.L.
- 1 le 30/08 à la Ferté Bernard, les Ajeux. F.J.

Roitelet huppé *Regulus regulus*

2003, 4 données – 2002, 1 donnée.

- 1 chanteur le 25/01 dans un conifère, Le Mans Gazonfier. J.L.
- 1 couple le 29/03 à Moncé-en-Belin. JY.R.

MUSCICAPIDAE

Gobemouche gris *Muscicapa striata*

2003, 4 données - 2002, 3 données.

- 1 couple nicheur sous une avancée de grange, le 17/05 à La Chapelle d'Aligné. J.L.
- 1 juvénile appelant le 22/07 à Moncé-en-Belin. J-Y.R.
- 3 le 24/08 au Mans, quartier Gazonfier. J.L.
- 1 le 15/09 au Mans, Parc Banjan. J.L.
- 1 couple en 06 et 07/02 à Ste Sabine de Longève. C.B&F.L.
- Nicheur régulier dans les bâtiments.

Gobemouche noir *Ficedula hypoleuca*

2003, 1 donnée - 2002, 2 données

- 1 le 13/09 à Lamnay. F.J.

ÆGITHALIDAE

Mésange à longue queue *Aegithalos caudatus*

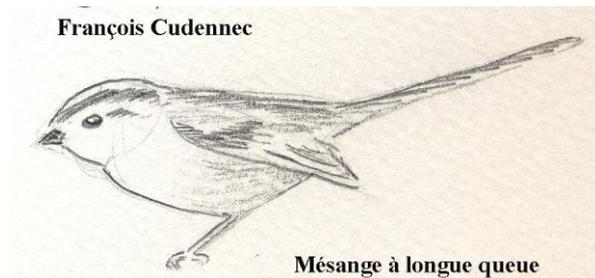
- 12 le 10 janvier à La Suze-sur-Sarthe. J-Y.R.

PARIDAE

Mésange nonnette *Parus palustris*

2003, 3 données.

- 2 sur une mangeoire, le 25/01 et le 06/12, Le Mans, Gazonfier. J.L.



Mésange huppée *Parus cristatus*

2003, 2 données.

Mésange noire *Parus ater*

- 1 le 25/12 au Mans, quartier Gazonfier. J.L

CERTHIDAE

Grimpereau des jardins *Certhia brachydactyla*

2003, 3 données - 2002, 1 donnée.

- 4 le 31/05 à Moncé en Belin. J-Y.R.

ORIOOLIDAE

Loriot d'Europe *Oriolus oriolus*

2003, 2 données.

- 1^{er} chanteur le 28/05 Parigné l'Evêque. R.P.

LANIIDAE

Pie-grièche écorcheur *Lanius collurio*

2003, 4 données - 2002; 3 données.

- 1 couple et 2 juvéniles le 24/07 à La Flèche étangs de la Monnerie. B&CB.
- 1 couple et 1 juvénile le 1/08 à la Flèche, route des Landelières. B&CB.

CORVIDAE

Choucas des tours *Corvus monedula*

- 70, le 15/12 à La Suze-sur-Sarthe. J-Y.R.

FRINGILLIDAE

Pinson des arbres *Fringilla coelops*

- 1 leucique le 15/10 à Yvré l'Evêque au milieu d'une centaine sur une prairie. R.P.

Pinson du Nord *Fringilla montifringilla*

2003, 3 données - 2002, 2 données.

- 2 le 27-03 en forêt de Perseigne. J.L.

Serin cini *Serinus serinus*

- 1^{er} chanteur le 05/03 au Mans, quartier Gazonfier. P.L.

Verdier d'Europe *Carduelis chloris*

- 100, le 12/01 à Yvré, Arche de la Nature. J.L.

Chardonneret élégant *Carduelis carduelis*

- 70 le 22/12 à Roëzé-sur-Sarthe. J-Y.R.

Tarin des Aulnes *Carduelis spinus*

2003, 6 données - 2002, 2 données.

- Jusqu'à 30 individus en groupe à St Mars la Brière étangs de Loudon le 11/11. J.L.

- Observations de janvier à mars, puis en novembre et décembre.

Linotte mélodieuse *Carduelis cannabina*

- Un groupe d'une vingtaine le 09/03 à St Vincent du Lorouër. J.L.

Bouvreuil pivoine *Pyrrhula pyrrhula*

2003, 7 données - 2002, 2 données.

Grosbec casse-noyaux *Coccothraustes coccothraustes*

2003, 3 données.

- 4 le 30/01 à la Ferté Bernard. J.L.

- Observations en janvier et en décembre

EMBERIZIDAE

Braunt jaune *Emberizza citrinella*

2003, 3 données.

Braunt zizi *Emberiza cirulus*

2003, 3 données.

Braunt des roseaux *Emberiza schoeniclus*

2003, 10 données.

- 1 mâle chanteur le 9/03 à Connerré, étang Peloin. J.L.

- 400 à 500 le 24/10 à Cré-sur-Loir lors d'une séance de baguage avec J.Besnault. P.L.

Braunt proyer *Miliaria calandra*

2003, 2 données.- 2002, 4 données

François Cudennec



Braunt des roseaux

Liste des observateurs

et abréviations correspondantes :

- Bernard Basoge B.B.
 - Christiane Basoge C.B.
 - Cynthia Bougrain C.Bo.
 - Anne Charbonnier A.C.
 - Fabrice Jallu F.J.
 - Dominique Lacampagne D.L.
 - Jérôme Lacampagne J.L.
 - Pierre Lacampagne P.L.
 - Eric Lapous E.L.
 - Frédéric Lécureur F.L.
 - Alain Ledouce A.L.
 - Jacky Melloco
 - Martine Melocco
 - Roland Pellion R.P.
 - Jean-Yves Renvoisé J-Y.R.
-
- Aquarelles et dessins :
 - François Cudenne c
 - Martine Melocco
-
- Relecture
 - Dominique Lacampagne
-
- Recueil des données et mise en page
 - Jérôme Lacampagne

